

# LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS  
Un an, 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 c.  
Le volume semestriel, 12 fr., broché. — 17 fr., relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 19 ANNÉES FORME 38 VOLUMES.

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX  
13, QUAI VOLTAIRE

20<sup>e</sup> Année. N<sup>o</sup> 982 — 5 Fév. 1876.

DIRECTION ET ADMINISTRATION, 13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, seront considérées comme non avenues. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT. — Secrétaire, M. E. HUBERT.



PARIS. — Les élections sénatoriales du 30 janvier au palais du Luxembourg. — (Dessin de M. Lix.)



## SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : Les élections sénatoriales du département de la Seine; — incendie de la gare maritime de Boulogne-sur-Mer; — le 1<sup>er</sup> janvier 1876 à Philadelphie; — voyage du prince de Galles; — insurrection de l'Herzégovine; — les grèves en Belgique; — les obsèques de Frédéric-Lemaître; — les élections sénatoriales en province. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — La Pupille (nouvelle) [suite], par Léopold Sapiaux. — Questions et réponses, par Charles Joliet. — Théâtres, par Charles Mensel. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Memento. — Solutions d'échecs.

GRAVURES : Les élections sénatoriales au Luxembourg. — Incendie de la gare maritime à Boulogne. — Le centenaire de l'indépendance à Philadelphie. — Réception du prince de Galles à Calcutta. — Combat de Douzi en Herzégovine. — Démonstration de grévistes à Charleroi (Belgique). — Obsèques de Frédéric-Lemaître. — Le cortège au cimetière. — Revue comique du mois. — Les élections sénatoriales en province. — Echecs et rébus.

## COURRIER DE PARIS

UNE cohue. On s'étouffe sur les boulevards. Les gardiens de la paix ont beau prononcer comme un refrain le fameux : circulez messieurs, ils finissent par y renoncer eux-mêmes devant leur impuissance bien et dûment constatée de dissiper la foule qui stationne devant les kiosques, avide de renseignements.

Par instant on voit passer, courant éperdument, des hommes qui portent sur leur tête des paquets de journaux. Ce sont des marchands qui se disputent à qui arrivera premier pour vendre la seconde, la troisième, la quatrième édition.

Un immense brouhaha bourdonne. En prêtant l'oreille on n'entend que ces lambeaux de phrases :

- X... est-il nommé?
- Il y a ballottage.
- Combien de voix pour A...?
- J'aurais parié le contraire.
- Voilà encore une édition qui paraît.
- C'est le neuvième journal que je me paye.
- Moi, j'en ai eu pour trente-deux sous.
- Croyez-vous à la hausse?
- Cela dépend.
- Y aura-t-il de la baisse?
- Je vous le dirai demain.
- Mon département n'est pas encore arrivé. Je les reconnais bien là, toujours en retard!
- Qu'est-ce que c'est que R..., qui est élu?
- Je le connais beaucoup, c'est un homme charmant. C'est sa femme qui doit être contente, elle qui est si vaniteuse.
- C'est singulier tout de même comme il y a des surprises!

Il faudrait pourtant aller se coucher; voilà minuit.

Ainsi a fini la soirée des élections qui a inauguré la présente semaine, donnant un fier démenti à la règle qui veut que le dimanche soit le jour du repos.

Vous comprenez qu'il n'est pas précisément facile de soustraire les esprits à ces préoccupations absorbantes et que le Courrier de Paris, politique à part, a besoin d'une bienveillance spéciale.

Mais au fait, peut-être, cher lecteur, éprouverez-vous quelque soulagement à faire un moment trêve à toutes ces passions, à toutes ces compétitions, à tout ce remuement.

C'est bien là-dessus que je compte.

Et j'entrerai en matière sans plus de préambule, comme si de rien n'était, car enfin il n'y a pas que des délégués ou des sénateurs en ce monde.

~ S'il est une chose faite pour plonger dans des ahurissements immenses, c'est de voir qu'en ce monde l'inattendu est toujours ce qu'on aurait dû attendre.

Qu'une épidémie éclate... aussitôt on fait enquête sur enquête, et la conclusion de ces investigations tardives est quelque chose comme ceci : « Il

y avait là un foyer d'infection menaçant qui devait finir tôt ou tard par engendrer la peste... »

Est-ce que vous n'auriez pas pu voir ou apercevoir plus tôt, *illustrissimi doctores!*

Qu'un accident se produise, qu'un pont s'écroule, par exemple, entraînant pas mal de victimes dans sa chute, quelque temps après, un rapport bien détaillé dira :

« L'état de vétusté dans lequel était ce pont ne pouvait manquer d'amener un jour ou l'autre son écroulement... »

Et pourquoi donc alors, messieurs les ingénieurs, ne l'avez-vous pas fait réparer tout de suite, alors qu'il n'avait encore coûté la vie à personne?

Ces réflexions préliminaires me sont suggérées par ce qui se passe à propos des peintures de M. Baudry. On a l'air de s'étonner que le gaz ait eu l'irrévérence de détériorer les panneaux qui décorent le nouvel Opéra.

Voyez-vous l'audacieux! il ose s'attaquer à un chef-d'œuvre!

On a souvent cité comme exemple de flagornerie officielle la phrase de ce chimiste qui disait à un souverain :

— Ces deux gaz vont avoir l'honneur de se combiner devant vous.

Le gaz qui a l'honneur, selon cette formule, d'éclairer les œuvres de M. Baudry, n'a pas eu la pudeur de les respecter. Et voilà que de toute part c'est un ébahissement.

— Ah! mon Dieu! pas possible!

Et les journaux dissertent à perte de vue. Et M. le directeur des Beaux-Arts écrit des lettres très-sensées où il cherche comment on pourrait bien s'y prendre pour empêcher le ravage d'aller plus loin.

Certainement l'intention est excellente, et l'on fera bien d'aviser. Mais n'aurait-on pas fait mieux en prévoyant ce qui arrive aujourd'hui, et ce qui était si facile à prévenir?

Entrez dans le premier théâtre venu ou dans un café quelconque où il y a des peintures, un coup d'œil vous suffira pour constater que ces peintures ne résistent pas deux ans à la chaleur des lumières, qu'elles se noircissent, qu'elles se fendillent, qu'elles se décomposent.

C'est élémentaire, n'est-ce pas?

Alors, pourquoi a-t-on placé au foyer de l'Opéra les peintures de M. Baudry, si on voulait les conserver en bon état? Ou bien, si on n'y tenait pas, pourquoi regrette-t-on aujourd'hui de les y avoir mises?

Je ne comprends pas du tout.

~ Il faudrait aussi, à ce propos, engager nos artistes à se soucier un peu plus de l'avenir de leurs œuvres, et pour cela à prendre quelque soin des outils dont ils se servent.

Autrefois, les grands artistes se donnaient la peine de broyer leurs couleurs eux-mêmes; ils ne dédaignaient pas ce travail préliminaire, qui devait assurer la durée de leurs tableaux et leur garantir la postérité.

Il n'en est pas de même à présent.

C'est le mercantilisme qui opère comme il le veut et le plus souvent sans conscience.

Les fabricants de couleur tripotent à leur aise, se souciant, pour la plupart, avant tout, de vendre cher et de déboursier peu. Il en résulte une fabrication déplorable qui, dans un temps très-restreint, nous vaudra la perte de presque toutes les toiles contemporaines, ainsi condamnées à mort dès leur naissance.

On a pu voir déjà ce qui s'est produit à propos de Léopold Robert et aussi de Géricault. C'est lamentable.

Bien d'autres artistes sont menacés également. Je ne répondrais même pas que dans le cas de M. Baudry le gaz fut le seul coupable. Il se pourrait fort bien que la complicité des mauvaises couleurs fut pour quelque chose dans ces précoces détériorations.

La question, qui a l'air d'être purement matérielle, a une haute portée. C'est l'histoire du grain de sable qui peut changer les destinées du monde.

L'avidité d'un commerçant peut nous ravir cent chefs-d'œuvre

Par malheur l'insouciance des artistes est plus

forte que les raisonnements. Ils ont beau avoir sous les yeux des avertissements sévères, des exemples convaincants, ils persévèrent dans l'habitude prise. C'est une force si redoutable que la force d'inertie!

~ On ne dira pas que le carnaval de 1876 n'a pas fait ce qu'il a pu pour secouer ses grelots.

Le bal de l'Opéra se décidera lui-même *in extremis*, à tenter l'aventure.

En attendant, le Skating-Rink essaye de ressusciter le vieux Jardin d'hiver.

Hélas! quelle différence!

S'il existait aujourd'hui, le Jardin d'hiver aurait un succès fou et serait le rendez-vous de toutes les élégances.

Malheureusement, il prit mal son temps.

Lord Palmerston, un jour qu'il discutait avec un homme politique, je ne sais plus quelle affaire, prononça cette phrase d'un haut bon sens :

— Avoir raison trop tôt, c'est avoir tort.

Que d'inventeurs en ont fait l'expérience cruelle! Que d'entreprises aussi! Le Jardin d'hiver fut du nombre.

D'abord, il s'installa à une époque où l'on n'aimait pas encore les fleurs.

Avez-vous remarqué, à ce propos, la curieuse transformation qui s'est opérée dans nos goûts? Il y a seulement vingt ans, mettons vingt-cinq, si vous voulez, les appartements étaient nus et froids. Ce sont les Belges, nos voisins, qui nous ont enseigné à les métamorphoser en serres. Aujourd'hui, c'est un pli pris partout.

Le Jardin d'hiver vint aussi au monde dans un Paris trop étroit. Il avait l'air d'avoisiner la barrière. C'était le bout de la terre civilisée.

Au contraire, depuis qu'on l'a reculé jusqu'aux fortifications, il semble être devenu central, ce rond-point des Champs-Élysées qu'on n'osait aborder le soir.

Quoi qu'il en soit, et pour en revenir au carnaval carnavalesque, je ne crois pas que les efforts que l'on fait aient la moindre chance de réussite. On ne remonte pas le cours des mœurs.

~ J'ajouterai qu'une considération, à laquelle on ne prend pas garde, ôte de plus en plus à ce carnaval son attrait, ou plutôt déplace cet attrait-là.

Dans les temps où l'on prenait tant de plaisir aux bals masqués, l'existence d'été était toute différente. On ne connaissait pas encore la vie des eaux.

Lorsque le soleil commençait à briller, on se claquemurait dans son appartement, et l'on s'y ennuyait pendant six mois.

Ceux mêmes qui pouvaient se donner le luxe d'un séjour dans la banlieue de Paris n'en menaient pas une vie plus alerte pour cela.

Tandis qu'à présent on se précipite en foule vers les bains de mer, vers les stations thermales dès le commencement de juin. C'est là qu'est le carnaval à présent. Un carnaval cosmopolite, avec toute sorte de faux nez quoiqu'à visages découverts.

C'est là que l'avant-deux, la polka et la mazurka ont installé leur royauté.

Lorsqu'arrive novembre, au lieu d'être avide de quadrilles, on en est fatigué. Comment s'étonner ensuite qu'on n'apporte plus aux fêtes de l'hiver le même entrain que par le passé.

Il y a double emploi.

~ Et les Danicheff faisaient rage toujours! Encore un cliché à fondre que le cliché consacré à l'Odéon pendant de si longues années.

Allez donc railler la solitude polaire d'une salle qui est maintenant prise d'assaut tous les soirs. Pauvre Lireux! que doit en penser ton ombre? Toi qui sais quels prodiges il te fallait accomplir pour encaisser une maigre recette.

Elle ne doit pas en croire les reporters de la Gazette des trépassés.

Quand on pense que tu eus un moment l'idée, pour tirer quelques revenus de l'Odéon, de louer pour la journée la salle à un industriel, qui aurait fait pousser des champignons sous les fauteuils d'orchestre.

C'était l'époque où les *Pensées d'un Emballeur* disaient :

— J'aime mieux porter une pièce au coude qu'à l'Odéon.



Faites votre *mea culpa*, railleurs de tout calibre. On fait sept mille tous les soirs.

A propos de ce chiffre, notre ami Altaroche, qui fut aussi directeur de ce théâtre lointain, nous donnait hier des chiffres qui attestent un fier progrès aux dépens de notre bourse.

De son temps, toute la salle louée, avec l'*Honneur et l'Argent*, par exemple, qui fut un énorme succès, on ne pouvait pas faire plus de deux mille sept cents francs !

On a plus que doublé en vingt ans.

Je me demande, la progression continuant, ce que pourra bien coûter un fauteuil d'orchestre l'an 2000 ? Quelque chose comme trois cents francs pris au rabais chez le marchand de vin.

Je me demande aussi (et je n'ai jamais pu trouver de réponse à cette question) comment tout a pu augmenter de prix dans de telles proportions, quand les revenus n'ont pas augmenté pour la plupart des gens ?

Ce sont toujours les mêmes traitements, mais ils se trouvent aux prises avec des tarifs exorbitants.

Comment peuvent-ils lutter ?

Mystère !

Le jour où les fauteuils d'orchestre seront à trois cents francs, il faudra que les familles honnêtes se mettent à cinq pour aller voir une pièce. Chacun un acte !

Les pêcheurs à la ligne sont dans la consternation.

D'amont en aval, de Bercy au Point-du-Jour, c'est un seul et même sanglot.

Qu'y a-t-il donc ?

Le goujon s'est-il raréfié soudain ? Y a-t-il une épidémie sur les asticots ? Voudrait-on interdire pendant quatre mois au lieu de deux l'usage de l'hameçon ?

Rien de tout cela, mais quelque chose de pire peut-être.

La création des bateaux-mouche fut pour les pêcheurs à la ligne l'abomination de la désolation. L'eau était si calme autrefois ; c'est à peine si tous les huit jours on voyait passer dans la traversée de Paris un remorqueur du touage.

Les trains de bois glissaient silencieux, ridant à peine les surfaces de la Seine.

Le poisson s'endormant dans une trompeuse sécurité, était accessible aux séductions du ver de vase. L'œil pouvait suivre paisiblement les émouvantes évolutions du bouchon, orné de la plume traditionnelle.

Tandis qu'avec ces méchants petits bateaux à vapeur, va te promener ! Un flux et un reflux perpétuel. Le poisson effarouché se méfie comme un actionnaire échaudé par plusieurs sociétés en commandite.

Peu à peu, il avait bien fallu en prendre son parti, et l'on s'était arrangé pour faire comme on pourrait ménage avec les mouches.

Mais, et c'est là le motif du désespoir dont je parle, il paraît qu'une seconde Compagnie vient d'obtenir à son tour l'autorisation d'établir un second service d'omnibus à vapeur sur la Seine.

Que voulez-vous qu'ils fassent contre deux ? C'est à en avaler sa canne à pêche.

Plus une minute de repos. Un océan en miniature avec des vagues perpétuelles. Avant peu, je vous le dis, la race du pêcheur parisien aura disparu et ne sera plus qu'un souvenir.

Beaucoup s'en féliciteront, car c'est encore un cliché que les quolibets contre la pêche à la ligne.

Moi je suis de l'avis de l'humoriste qui a dit :

— J'éprouve toujours de la sympathie pour le pêcheur à la ligne quand je pense qu'au lieu d'être là inoffensif, il pourrait, comme tant d'autres, employer sa canne pour battre sa femme et se servir de ses amorces pour duper son prochain.

L'émotion causée dans le camp des pseudo-décorés par la circulaire du général Vinoy est loin d'être calmée.

Il y en a tant qui abusaient des ordres les plus étranges et les plus étrangers pour faire croire que la Légion d'honneur fleurissait leur boutonnière !

Est-ce que vous avez jamais compris ce genre de vanité qui opère uniquement pour les inconnus ?

Car enfin, voici un monsieur. Ses amis savent parfaitement ce qu'il a pu faire ou ne pas faire pour mériter la croix de la Légion d'honneur, il est impossible qu'ils s'y trompent.

Donc, quand ce monsieur attache à un coin de son habit un morceau de ruban qui singe la grande récompense nationale, il ne fait illusion à aucune des personnes qui le connaissent.

Tout au contraire, il fait dire à ces personnes-là :

— Quelle singulière idée a donc ce pauvre M. X... en s'affublant de cette machine rouge ? est-ce qu'il nous prend pour des imbéciles ? Je le croyais intelligent, je vois que je me suis trompé, il n'aurait pas de ces vanités-là.

Joli résultat, n'est-ce pas, que d'inspirer des réflexions pareilles sur son compte ?

Mais où est la compensation ? Je la cherche et ne la trouve pas.

Quel plaisir peut-il y avoir à se faire prendre pour un vrai décoré par les portiers, les garçons de restaurant et les conducteurs d'omnibus ?

Et pourtant, on a beau faire, on a beau prescrire, de temps à autre, de nouvelles mesures de rigueur, les tentatives recommencent toujours.

Roqueplan appelait en bloc tous ceux qui ont ainsi des rubans imités : *Les chevaliers de l'ordre de Saint-Ruolz*.

Il faut que ces chevaliers-là en prennent leur parti ; la contrefaçon est désormais interdite.

Cela me rappelle un mot d'Auguste Villemot.

Villemot, cette année-là, était à Trouville en villégiature.

Parmi les habitués du Casino, on remarquait un monsieur, vrai type du chevalier d'industrie, qui prenait des attitudes triomphantes dans les salons, et qui arborait précisément une décoration écarlate dont la provenance paraissait plus que suspecte.

— Que diable de ruban est-ce là ? avait dit Villemot plusieurs fois.

Un baigneur, désireux, sans doute, de se faire bien venir par son zèle auprès du chroniqueur à la mode, avait saisi le commentaire au vol.

Si bien qu'un matin, il arriva tout satisfait chez celui-ci :

— Monsieur Villemot, je suis à même de vous renseigner.

— Et sur quoi donc ?

— Sur la décoration du grand monsieur brun.

— Quel monsieur ?

— Vous savez bien, celui dont vous disiez l'autre jour...

— Ah ! oui.

— C'est un ordre du Portugal.

— En vérité.

— Oui.

— Eh bien ! maintenant qu'on sait où il l'a obtenue, il ne s'agit plus que de savoir comment il l'a gagnée !

Je parlais plus haut de bals et de carnaval.

Je suis ramené à ce sujet par une aventure que les journaux ont racontée à l'envi.

Il s'agissait dans ce fait-divers d'une sorte d'émeute survenue à un bal masqué de Marseille, à propos d'une danseuse dont le costume était par trop primitif et dont la danse était par trop civilisée.

On raconte que ceux qui voulaient s'opposer à l'expulsion de ladite danseuse répétaient au commissaire :

— Mais vous n'avez donc jamais vu les bals de Paris ?

J'avoue que je me sens médiocrement flatté pour ma ville natale de ce genre de réputation.

Malheureusement cette renommée n'est pas restée circonscrite à la France.

Lorsque vous allez en Angleterre, vous voyez sur les murailles d'énormes affiches où on lit :

DANSE NATIONALE FRANÇAISE  
M<sup>lle</sup> X..., danseuse de Paris.

La danse nationale, hélas ! c'est le cancan.

Ce qu'il y a de plus joli, c'est que presque toujours celles à qui l'affiche donne ainsi le nom de danseuses de Paris sont tout simplement des Anglaises qui se trémoussent avec des convulsions disgracieuses et qui n'ont pas même la désinvolture

qui fit chez nous la réputation des Mogador ou des Rigolboche.

Il serait temps qu'on nous délivrât de cette réputation gênante, d'autant plus que nous la méritons de moins en moins, car on ne danse plus le cancan que pour mémoire à Paris.

Beaucoup moins, certes, que dans toutes les autres villes d'Europe, qui nous ont pris cette mode comme les autres, c'est-à-dire en l'adoptant quand nous n'en voulons plus.

Nous serons, du reste, à même de juger prochainement de la chorégraphie anglaise et de la musique de nos voisins.

Vous n'ignorez pas, en effet, que les Variétés ont engagé, pour le principal rôle du *Dada*, la pièce de Gondinet, une actrice de Londres, qui y jouait ce que nos voisins nomment *les excentricités*.

Il paraît que son excentricité ne se borne pas à ses rôles, mais elle les a tout à fait de mise dans le vaudeville de Gondinet.

Le point de départ, en effet, de ce vaudeville est la monomanie, le *dada* d'un monsieur qui s'est épris de la doctrine de Darwin, et qui prétend démontrer qu'en effet l'homme descend du singe.

L'artiste anglaise pourra donc à son aise donner, par la pantomime, raison à la conjecture du bon homme.

Reste à savoir si elle dansera ou ne dansera pas la danse... nationale française.

On assure qu'elle s'acquittera à merveille et avec une grande verve de jambes des cavaliers seuls les plus accentués.

Mais c'est un genre de spectacle un peu usé aujourd'hui.

Dans tous les cas, Gondinet insiste, et il a raison, pour que les choses ne soient pas poussées trop loin.

Nous verrons comment la *nationalisation* sera comprise.

C'était dans un concert, l'autre soir.

Une dame de vaste envergure interprétait un morceau.

Elle le faisait en donnant à la musique, une musique de maître cependant, les intonations rauques et les allures vulgaires que trop de cantatrices ont l'air d'avoir empruntées à Thérèse depuis quelque temps.

— Comment la trouvez-vous ? dit un des assistants à l'un de nos confrères qui était assis près de lui.

— Moi ?

— Elle ne manque pas de talent, n'est-ce pas ?

— Je n'en sais rien ; mais voulez-vous savoir l'effet qu'elle me produit ?

— Sans doute !

— Elle m'a l'air de chanter argot !

On parlait l'autre jour devant Émile Augier d'une famille dont les ressources avaient diminué et qui n'en avait pas moins conservé le même train luxueux à outrance.

— C'est inouï, disait-on.

— Qu'est-ce qu'il y a d'inouï ?

— Ils sont ruinés, et ils vivent toujours de même qu'avant.

— Mon Dieu, fit Augier, c'est bien simple ; autre fois ils payaient de temps en temps quelques dettes, maintenant ils n'en payent plus du tout... ils se privent sur leurs créanciers !

PIERRE VÉRON.

Nous aurions pu donner, aujourd'hui, le portrait d'un bon nombre des sénateurs élus dimanche dernier, mais c'eût été au détriment de la gravure ; nos abonnés et nos acheteurs au numéro voudront donc bien attendre le prochain numéro et les numéros suivants, jusqu'à l'épuisement de cette longue liste si difficile à compléter. Si parmi nos lecteurs, il se trouvait même quelques personnes en mesure de nous envoyer la photographie de leurs sénateurs, elles nous éviteraient bien des pas et bien des démarches, et nous feraient gagner beaucoup de temps, surtout pour les élus qui ne font pas partie de la dernière Assemblée nationale. Nos remerciements par anticipation.



## NOS GRAVURES

## L'élection des sénateurs du département de la Seine.

Le 30 janvier, les élections sénatoriales ont eu lieu à Paris et dans toute la France.

C'est dans l'ancienne salle du Sénat, au Luxembourg, que se sont réunis, sous la présidence de M. Aubepin, président du tribunal civil, les 218 députés du département de la Seine.

Cette salle forme un vaste hémicycle pouvant contenir 400 personnes, avec de magnifiques boiseries de chêne sculpté et des peintures décoratives dues aux pinceaux de Blondel, de Vauchelet et d'Abel de Pujol.

Dans l'entablement de l'hémicycle, on remarque de belles statues de marbre, séparées par des colonnes de porphyre rouge; ce sont : Turgot, d'Aguesseau, l'Hôpital, Molé, Malherbes et Portalis.

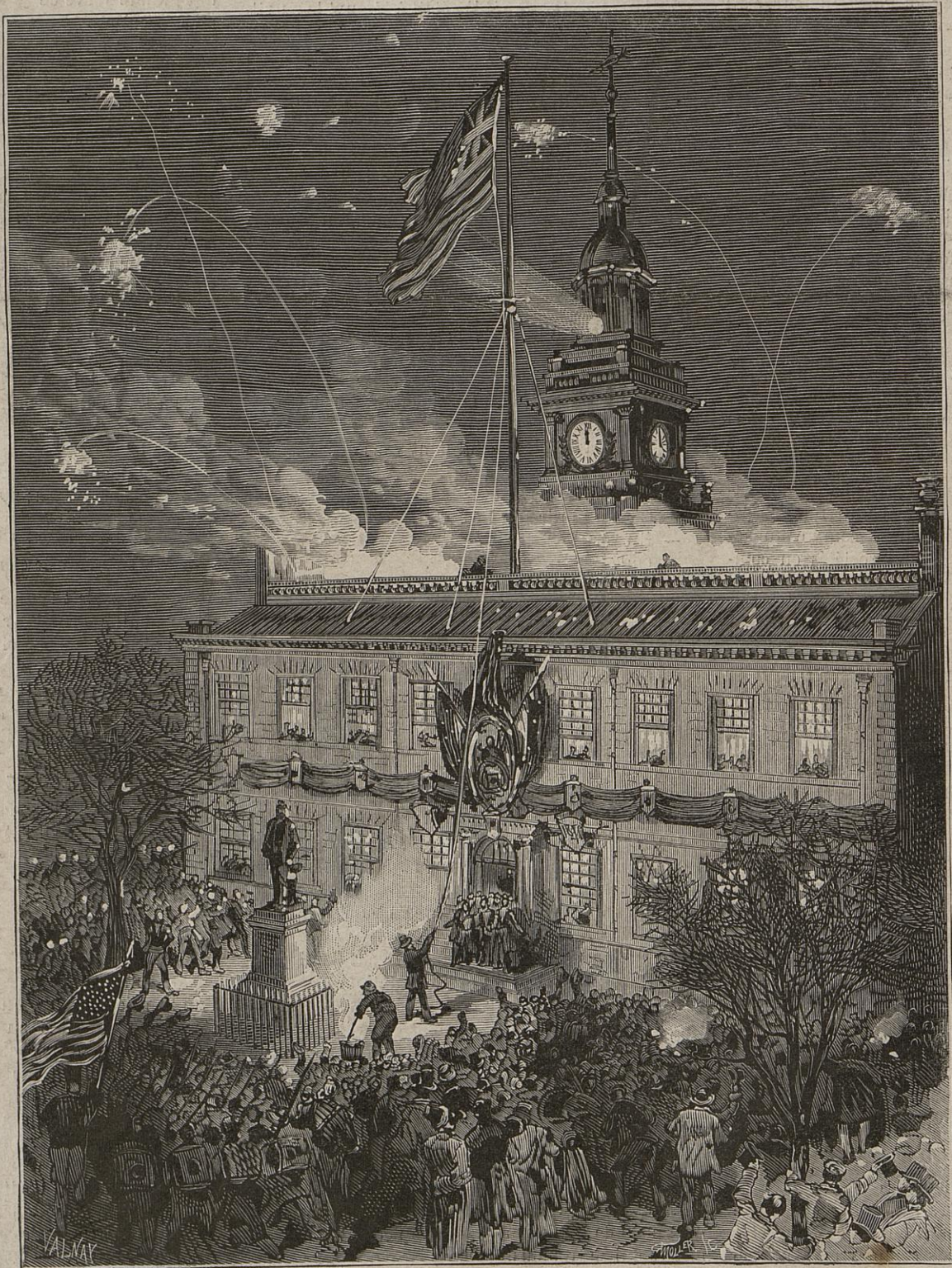
Depuis 1870, on a construit un immense plancher au-dessus des gradins. Dans le petit hémicycle où s'élevait jadis le bureau du président, on avait placé pour la séance du 30 janvier une vaste table recouverte du classique tapis vert, derrière laquelle prirent place le président et ses assesseurs. A droite et à gauche, sur deux tables identiques, on avait placé les urnes électorales. Ces urnes sont de simples boîtes carrées en acajou, munies de deux cadenas et de poignées en fer.

Commencée à huit heures du matin, la séance ne s'est terminée qu'à neuf heures du soir, donnant les résultats suivants : MM. de Freycinet, Tolain et Hérold, au premier tour de scrutin; au deuxième, M. Victor Hugo, et enfin, au troisième, M. Peyrat.

Nous nous dispen-



BOULOGNE-SUR-MER. — Incendie de la nouvelle gare maritime, le 27 janvier (Croq. de M. J. Vaillant).



PHILADELPHIE. — Le 31 décembre à minuit, manifestation du centenaire de l'indépendance. (Dessin de M. Valnay.)

serons, comme toujours, de toute appréciation politique; nous avons voulu seulement enregistrer un fait historique d'une grande importance.

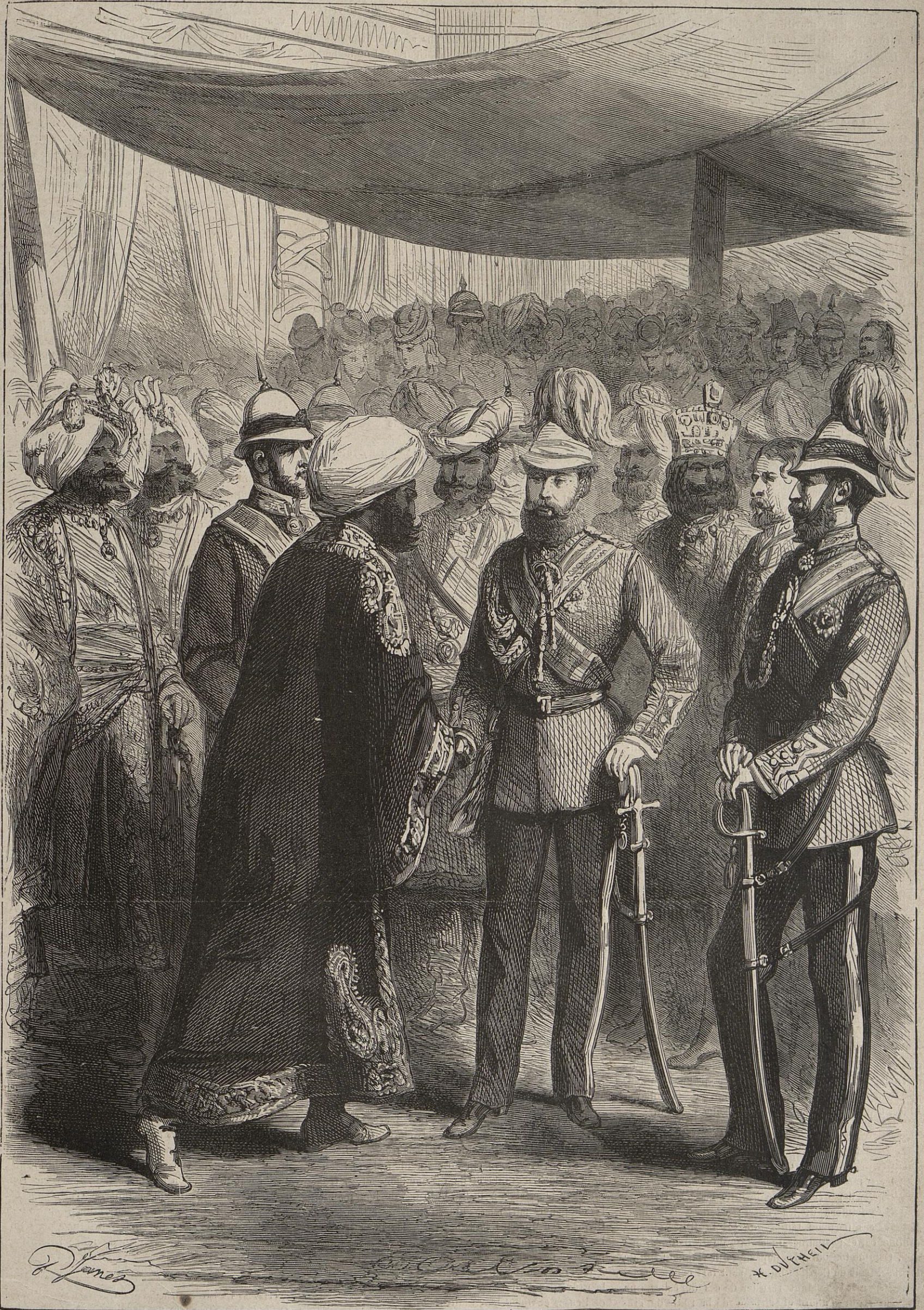
Nous donnons également comme note historique le petit croquis représentant, à la sortie d'une gare, qui pourrait être celle d'Auxerre, un groupe de députés sénatoriaux de types divers se rendant au chef-lieu pour l'exercice de leur mandat.

Voir les journaux politiques pour le résultat, en attendant les portraits que nous ne manquerons pas de publier au complet.

## Incendie de la gare maritime de Boulogne-sur-Mer.

Trois mois à peine après son ouverture, qui eut lieu le 15 octobre dernier, la nouvelle gare maritime internationale de Boulogne-sur-Mer vient d'être détruite par un incendie. Du vaste bâtiment qui se profilait sur le quai Bonaparte, contre le débarcadère des steamers de Folkestone, la travée consacrée au service des passagers qui voyagent entre Londres et Paris a été détruite en quelques heures : buffet, buvette, salles d'attente, bureaux divers n'offraient, jeté di matin à trois heures, qu'un brasier ardent de 80 mètres de longueur. Malgré les efforts de la garnison, des braves marins du stationnaire *le Cuvier*, des pompiers et des équipes qui faisaient fonctionner neuf pompes, toute la partie qui fait face à la ville a été dévorée par les flammes. Grâce au calme de la nuit, où ne soufflait qu'une brise de terre, on est parvenu à préserver les deux travées où l'administration de la douane était à la veille d'organiser le service des marchandises. Il n'y a heureusement que des pertes matérielles à regretter. Le service





VOYAGE DU PRINCE DE GALLES. — Réception des princes indiens à Calcutta. — (Dessin de M. Gustave Janet.)



accéléral des voyageurs qui, depuis l'inauguration de la nouvelle gare maritime, s'effectue entre Paris et Londres en moins de neuf heures, s'est continué avec sa régularité habituelle, et des installations provisoires remplacent temporairement celles que l'incendie a détruites.

#### Le 1<sup>er</sup> janvier 1876 à Philadelphie

UN pavillon gigantesque, hissé par une main mystérieuse, s'élève lentement le long du clocher qui couronne l'ancien hôtel de ville. On y a cousu les bandes blanches et rouges de la République américaine; mais la croix de Saint-André, signe traditionnel de la royauté britannique, n'a pas encore fait place aux étoiles de l'Union.

L'immense voile d'étamine s'arrête au sommet de sa course. C'est l'instant précis où le marteau de l'horloge retombe pour la douzième fois sur le timbre.

Aussitôt des fusées d'artifice sifflent, éclatent, le canon gronde, des gerbes de feu colorés flambent. L'électricité allume des milliers d'étoiles. Avec la rapidité de la pensée, le vénérable édifice sort des ténèbres, constellé, étincelant, radieux, magique.

Le gaz brûlant à flots rend éblouissants les écussons, les drapeaux, les tentures, qui décorent le fronton. Le reflet d'un soleil éclaire le dessus de la grande porte, où se trouve le médaillon principal, celui qui représente la Liberté en train de placer une branche d'olivier sur un buste de Washington.

Une foule innombrable, attentive, recueillie, silencieuse, recevant avec résignation une pluie froide, sombre, neigeuse, se tenait dans l'ombre. Une immense clameur, joyeuse, vibrante, intelligente, tirée de cent mille poitrines, salue la naissance de l'année du centenaire!

Vivement éclairée, la statue du fondateur de la République américaine projette des ombres immenses sur la place au milieu de laquelle elle s'élève.

W. DE FONVIELLE.

#### Le Voyage du prince de Galles

L'ARRIVÉE du prince de Galles à Calcutta, a eu lieu comme à Bombay, au milieu d'un déploiement de richesses prodigieuses. Rajahs, maharajahs, beghums, princes et princesses étaient réunis pour saluer leur futur souverain. C'était à qui écraserait l'autre à force de luxe et de magnificences barbares.

Il fallait les voir, le jour de l'arrivée, sous le riche pavillon qui avait été construit pour eux, en face du débarcadère, le *Prinsep's Ghaut*. C'était un scintillement indescriptible de topazes, de rubis, de saphirs, de diamants, de perles et d'émeraudes, sur un tapis de velours et de soie brodé d'or. Le prince de Rewah portait un costume mauve brodé de fleurs d'or; celui de Patiala, vêtu de satin bleu clair, portait plusieurs colliers de perles et de diamants qui représentaient une valeur de plus de 6,200,000 francs. Et que dire du roi de Kaschmyr, du rajah de Pannah? Seuls, les maharajahs de Benarès et le prince Halkar, ainsi que le fameux Salar Eung, ministre du Nizam de Haïderabad, se distinguaient par la simplicité de leur costume. On remarquait également un puissant rajah qui, ayant le malheur d'être lépreux, essayait de cacher l'horrible état de sa peau sous une couche épaisse de couleur. Il avait le visage peint en rouge, avec deux marques blanches sur le front, et ses mains étaient couvertes de gants en satin noir brodés de perles et de pierres précieuses. Beaucoup de ces princes indiens portaient le grand cordon et la plaque de l'Étoile des Indes, ordre indien institué par la reine Victoria.

#### Insurrection de l'Herzégovine

LE mauvais temps et surtout les neiges du mois dernier, avait arrêté la lutte entre les Herzégoviniens et les Turcs; ce n'est que dans ces derniers temps que les hostilités ont recommencé, et particulièrement aux environs de Trébigne. Comme toujours, les dépêches qui viennent soit de Raguse, soit de Constantinople, sont fort contradictoires. Il paraît cependant résulter de ces dépêches que les Turcs ont d'abord été chassés de la route de Trébigne à Raguse avec de grandes pertes. Le combat le

plus acharné eut lieu près du couvent de Douzi, où pendant trois jours quatre compagnies d'infanterie turque et quelques bachi-bouzouchs se défendirent héroïquement contre des forces supérieures, et ne lâchèrent pied qu'après la mort de tous leurs officiers, se réfugiant au fort Brieno. C'est ce dernier combat qu'a voulu rendre notre correspondant, d'après les renseignements à lui fournis par des témoins oculaires. Les insurgés auraient perdu Balzevitch, un de leurs chefs les plus importants, et, malgré leur succès, se seraient désorganisés un moment, laissant les Turcs reprendre leur communication entre Trébigne et la mer.

La dernière dépêche de Raguse, datant du 31 janvier, parle d'un nouvel échec de l'armée ottomane sur cette même route. Les insurgés, sous les ordres de Muritch, auraient arrêté le passage des Turcs à Clépouca, près de Kleck, et ceux-ci se seraient retirés protégés par leur artillerie, perdant cinquante hommes.

Attendons maintenant les dépêches de Constantinople et... serons-nous beaucoup plus avancés?

Pendant ce temps-là, la diplomatie va son train; espérons, pour ce malheureux pays, qu'on trouvera prochainement une combinaison qui mettra un terme à l'effusion du sang.

#### Les grèves en Belgique

Charleroi, le 29 janvier 1876.

MONSIEUR le Directeur, depuis près de deux mois la grève des ouvriers houilleurs s'est étendue sur deux des bassins houillers du Hainaut.

Le refus de travailler, parti d'un charbonnage du Centre, pour cause de réduction de 15 pour 100 sur les salaires, s'est communiqué de proche en proche, et a enfin envahi presque complètement les deux bassins du Centre et de Charleroi. Cette extension rapide de la grève s'explique plus ou moins par la solidarité qui unit tous les charbonniers: les maîtres d'un côté, les ouvriers de l'autre. Si les prix de la houille sont fixés de commun accord entre les administrateurs des sociétés, de même que les prix du travail d'exploitation, sauf quelques légères différences, les ouvriers, eux, n'entendent point qu'il soit fait de réduction sur leur salaire. Or, le prix de la main d'œuvre étant nécessairement subordonné au prix de la demande du produit, il s'ensuit que les uns comme les autres doivent subir des fluctuations.

C'est ce que l'ouvrier ne comprend pas toujours, et qu'en général il n'admet pas facilement. Il ne veut absolument pas reconnaître l'économie de l'exploitation. Ainsi, pendant ces trois à quatre dernières années, la demande dépassant le produit, les prix des charbons ont haussé considérablement. Le prix du travail a haussé en proportion. De plus, si en ce moment-là l'apparence d'une grève se montrait parmi les mineurs, l'augmentation de salaire réclamée était accordée. Aujourd'hui que la sidérurgie traverse un grand orage, que bon nombre de hauts-fourneaux et de laminoirs du pays chôment complètement, et que les autres ne se soutiennent qu'avec peine, les charbonnages doivent restreindre leur production, et il s'ensuit qu'ayant du stock sur les quais, ils restent les maîtres de la situation, et que la grève, si elle ne se prolonge pas outre mesure, ne pourra leur avoir causé de préjudice grave.

Il n'en est pas de même pour le gréviste qui, en perdant sa journée, s'endette pour nourrir sa famille et pour payer ses deux sous de cotisation hebdomadaire en faveur des orateurs ambulants qui viennent ou ne sait d'où et font des meetings dans les carrefours.

Ceci me rappelle l'histoire des bons frères chapeliers. Sous un des règnes précédents, les chapeliers parisiens se mirent en grève. De suite les bons frères de Londres de leur envoyer force encouragements à la résistance, protestations d'amitié et de dévouement, et... trente sous par jour. Mais à la fin, fatigués de leur inaction, les chapeliers parisiens voulurent reprendre la besogne. Et il arriva que, pendant la grève, les bons frères de Londres avaient vu doubler leur salaire, tandis que les produits anglais inondaient le marché de Paris.

Certaines gens veulent voir le spectre rouge derrière la grève des houilleurs. Il n'y est pas. Les bons frères de Prusse envoient leur mauvais charbon en Belgique: on n'en veut pas, et cette importation est insignifiante.

Sous le règne de l'Internationale, les grèves pouvaient cacher un danger social. Aujourd'hui, malgré les ventes de vieux fusils dans les centres industriels, comme dans les autres parties du pays, dont on a fait si grand bruit, les grèves des houilleurs du Hainaut ont lieu d'une manière normale (le mot est propre) et calme.

Voici comment on procède. Les meneurs (il y a toujours des meneurs) proposent une grève aux ouvriers d'une même fosse, quelquefois de plusieurs fosses simultanément; si la proposition est adoptée, c'est à la presque unanimité. Les modérés doivent se soumettre. Le *trait* (1) qui commence la grève se rend à la fosse en costume de travail. Là, les mineurs déclarent qu'ils ne travailleront pas. Ils attendent les ouvriers de l'autre *trait* qui doivent descendre dans la bure ou qui vont remonter au jour; l'accord est établi préalablement ou il s'établit rapidement entre les deux *traits*, et le travail cesse. Voilà une ou plusieurs fosses inactives. Le lendemain, les grévistes se réunissent en masse et se dirigent vers les charbonnages voisins; ils somment le machiniste de remonter les ouvriers ou de ne pas les descendre, menaçant, s'il ne s'exécute immédiatement, de couper les cordes. C'est de la violence, c'est attentatoire à la liberté du travail, mais s'il y a opposition entre les grévistes et les partisans du travail, il n'y a cependant jamais lutte ouverte; et dans ce cas la gendarmerie est requise pour protéger cette liberté.

Les grévistes se sont montrés calmes jusqu'ici. Leurs plus imposantes manifestations consistent en promenades par groupes plus ou moins forts, tantôt de quelques centaines d'individus, d'autres fois de deux à trois mille hommes, se rendant aux meetings de Gohyssart ou ailleurs. Le bourgmestre de Charleroi, ayant porté un arrêté qui défend les rassemblements de plus de cinq personnes, les grévistes s'y sont soumis de bonne volonté: ils marchaient par groupes de cinq, sur plusieurs rangs, espacés de quelques pas, et saluant en passant la gendarmerie ou les troupes qu'ils rencontraient. Quelques bataillons de ligne ont bivouqué dans plusieurs localités au plus fort de la grève; la cavalerie des places voisines a été consignée, ou plutôt tenue prête à mettre en selle au premier appel.

Enfin, et heureusement, le réel bon sens et l'honnêteté de nos populations ouvrières les ont préservées de plus grands maux. L'ordre se rétablit, et l'on prévoit qu'avant peu de jours tous les ateliers seront remis en activité. — LÉON BEAUXOUX

#### Les obsèques de Frédéric-Lemaître

LA mort du grand artiste que la France vient de perdre nous ayant surpris au moment où nous mettions sous presse, nous avons dû donner son portrait sans l'accompagner d'un article biographique. Notre collaborateur, M. Monselet, répare aujourd'hui cette omission.

Nous ne saurions nous étendre beaucoup sur les obsèques du célèbre comédien, qui ont pris le caractère d'une immense ovation posthume. De sa maison de la rue de Bondy — que montre notre première gravure — jusqu'au cimetière Montmartre, — où notre artiste représente son modeste tombeau, — le char funèbre, dont les cordons étaient tenus par MM. Victor Hugo, baron Taylor, Duprez, Laferrière, Dumaine et Halanzier, fut suivi par une foule innombrable composée de toutes les célébrités des lettres et du théâtre. Sur tout le parcours, la masse de la population, qu'on évalue à une centaine de mille personnes, faisait la haie ou se groupait sur toutes les élévations, à toutes les fenêtres, et c'était parfois à grand-peine que le cortège pouvait se frayer un passage.

Tel est le côté pittoresque.

Quant aux discours au cimetière, entre autres celui de M. Victor Hugo, nous n'en parlerons pas parce qu'il touche à la politique, qu'on a le tort, en France, de mêler à tout, même à la mort! Laissons donc reposer en paix celui qui fit vibrer tant de sentiments divers dans le cœur de plusieurs générations, et que notre hommage soit un pur hommage littéraire pour un des plus remarquables interprètes de notre littérature romantique.

(1) Tous les ouvriers qui travaillent pendant le jour forment le *trait de jour*. Tous ceux qui travaillent pendant la nuit forment le *trait de nuit*.



## COURRIER DU PALAIS

Un manuscrit moderne. — Idée du moyen âge. — Les pieux souvenirs et les successions. — Les abeilles devant les juristes. — Le miel et les piqûres. — Identité périlleuse à constater. — Ce qu'on ne doit pas oublier dans un hôtel. — Les illusions des plaideurs. — A quoi elles aboutissent. — Le revolver *ultima ratio*. — L'affaire de Bruxelles. — A huitaine !

Nous n'en sommes plus au temps où ces bons religieux, calligraphes désintéressés des biens de ce monde, consacraient leur vie à écrire, à enluminer un missel, et se trouvaient contents et heureux de laisser un chef-d'œuvre. Les manuscrits de ce genre qui sont arrivés jusqu'à nous sont aujourd'hui des trésors précieux, non-seulement par leur valeur archéologique, par la foi sincère qui a inspiré leurs auteurs, artistes modestes qui ne comptaient même pas sur la célébrité, mais par le prix énorme que peuvent en retirer leurs heureux possesseurs. A ce point de vue, c'est presque une anomalie, au dix-neuvième siècle, que l'idée conçue et accomplie par M. de Naives, quand il a entrepris de reproduire sur parchemin, en caractères gothiques, les prières que l'Église a réparties sur toutes les heures de la journée. Il a enluminé les pages de ce merveilleux livre d'ornements copiés sur les plus beaux manuscrits du moyen âge, et il a intercalé entre les pages des dessins des plus grands maîtres de ce temps. C'est Simier qui a fait la reliure d'or incrustée de diamants et de pierres précieuses; c'est à Mellerio que l'on doit l'armature et les fermoirs, ornements sculptés, personnages en or massif, et, surtout, qui a enchâssé sur le plat du livre une croix taillée dans un seul rubis, que M<sup>me</sup> la comtesse de Naives tenait de ses grands parents.

M. le comte de Naives a mis quatorze ans à accomplir ce travail, et M<sup>me</sup> de Naives, à qui il était destiné, mourut avant que son mari pût le lui offrir. Hélas! on croit léguer un chef-d'œuvre d'art à ses descendants, et on leur lègue... un procès! Le livre, présenté au père, avait été béni par lui et doté d'une bulle signée de sa main qui avait été reliée dans l'intérieur du volume. J'aimerais beaucoup mieux m'attarder à ces splendeurs artistiques que de descendre à la procédure; mais, comme on dit un peu vulgairement, « je ne suis pas ici pour m'amuser. »

M. de Naives avait deux filles; il donna ce précieux manuscrit à l'aînée, en 1832, quelques jours avant son mariage avec M. Vandal, à la condition qu'elle le transmettrait à sa fille, s'il en naissait une de son mariage, faute de quoi, le livre de famille devait retourner à M<sup>lle</sup> Berthe de Naives, la sœur cadette de M<sup>me</sup> Vandal. M<sup>me</sup> Vandal est décédée, mais elle a eu une fille qui n'a survécu qu'un an à sa mère; de sorte que M<sup>lle</sup> Berthe demande aujourd'hui la restitution du livre d'heures ou 30,000 francs de dommages-intérêts.

Quant à moi, simple spectateur, un peu bavard peut-être, je suis tellement absorbé par le destin du livre que je ne me sens pas le courage d'entrer dans ce tourbillon de procédures soumis aux juges de la 1<sup>re</sup> chambre du tribunal civil; je ne vois qu'une chose qui me touche, le chef-d'œuvre est estimé 30,000 francs; voilà la foi religieuse, le souvenir des ancêtres, la chose de famille qui se transforme en livres, sous et deniers!

« Pensez que ce volume, disait dans sa plaidoirie M<sup>e</sup> Léon Duval, n'était pas pour s'accommoder au régime du Code civil et s'avilir chez les commissaires-priseurs à chaque ouverture de succession! »

C'est que probablement il manque à la loi quelque disposition particulière en faveur de certains objets légués avec cette pensée pieuse de la conservation des traditions de famille et du respect des ancêtres, car, sur la plaidoirie de M<sup>e</sup> Lenté, le tribunal a jugé que M. de Naives s'était dessaisi sans réserve du livre en le donnant à sa fille, qui se l'était constitué en dot, et qu'il n'était plus maître de modifier sa libéralité par une restriction.

J'aime la campagne, j'aime beaucoup le miel, j'admire suffisamment les abeilles, j'ai lu les *Georgiques*; mais je persiste à dire que le voisinage d'une ruche est un vilain voisinage. Aussi, ne suis-je pas étonné qu'un propriétaire du département de l'Ariège ait été cité

devant le tribunal correctionnel de Foix pour avoir détruit une ruche appartenant à ses voisins. Évidemment, il a eu tort; mais, bien que l'exposé des faits ne le dise pas, je suis tout porté à croire que ce sont les abeilles qui ont commencé.

Il existe certainement un article du code pénal qui prévoit et punit la destruction d'un animal domestique; mais l'abeille est-elle un animal domestique? « Non, disait le prévenu, l'abeille est un animal sauvage; à ce point de vue, j'ai pu causer à mon voisin un dommage dont il me demandera la réparation devant le tribunal civil; mais je n'ai pas commis un délit qui me rende justiciable de la juridiction correctionnelle. »

Voyez que la question s'enfle... comme la piqûre! Il s'agit de savoir si, en droit français, *apium fera natura est*? La jurisprudence définit ainsi les animaux domestiques: « Les êtres animés qui vivent, s'élèvent, sont nourris, se reproduisent sous le toit de l'homme et par ses soins. » Cette définition peut-elle s'appliquer aux abeilles?

Moi, je dis, et je dis avec le défenseur du prévenu, et avec le tribunal de Foix: « Par les soins de l'homme? oui; mais, sous le même toit? non! » Il y aurait évidemment incompatibilité d'humeurs. Le miel serait pour; mais les aiguillons sont contre! Chacun peut retrouver dans ses souvenirs de jeunesse certaines cicatrices cuisantes qui rendent un éclatant hommage au droit romain: *Apium fera natura est*.

Le tribunal de Foix, admettant ce système, s'est déclaré incompétent en rappelant encore à l'appui que la libre existence des abeilles est une nécessité de leur existence, et que quand elles s'égarèrent il serait impossible de les reconnaître et de constater leur identité, ce qui est exclusif du caractère d'animal domestique. Vous êtes tous de cet avis, n'est-ce pas? Constatez leur identité!... Allez donc vous y faire... piquer!

Je remarque que depuis le commencement de cette année, chacun de mes courriers judiciaires contient une poursuite pour abandon d'enfant dans un lieu non solitaire. Ah! mesdames, ou mesdemoiselles les prévenues, permettez-moi donc de vous rappeler que nul n'est censé ignorer la loi, et que, si la loi n'avait pas parlé, le plus simple et en même temps le plus touchant, le plus impérieux des sentiments a dû vous dire qu'une mère ne délaisse pas son enfant devant une porte ou dans une chambre d'hôtel garni!... Mathilde Noyesse, une femme de trente-cinq ans, est partie tout à coup pour entrer en service à Grenoble, emmenant sa petite fille, âgée de quatre ans. A Grenoble, les voisins entendent crier l'enfant qui, tous les jours, reste enfermée dans la chambre de la mère absente; ils vont trouver le commissaire de police, qui fait appeler Mathilde Noyesse et lui rappelle ses devoirs. Deux jours après, les logeurs ne voient plus revenir la mère, mais ils reçoivent d'elle cette dépêche laconique, datée de Lyon: « Placez ce que vous trouverez dans la chambre; à mon retour payerai les frais. »

Ce que ces bonnes gens trouvent dans la chambre, c'est la pauvre petite fille, enveloppée depuis le matin dans une couverture, et qui demande à grands cris sa mère et des tartines!

M. le président fait observer à la prévenue qu'elle a eu le soin de se faire payer, avant de partir, ce qui lui revenait de ses gages, une somme de soixante-six francs, et qu'elle aurait pu placer elle-même son enfant; mais Mathilde Noyesse explique qu'elle a acheté des choses dont elle avait absolument besoin.

Quoi! pas même l'excuse du manque d'argent! Elle était en service à Paris et ne s'inquiétait plus de rien. Le tribunal l'a condamnée à une année d'emprisonnement.

Et puis je termine par Molinié. Ah! voici qui devient grave; cet accusé qui vient de comparaître devant la cour d'assises de la Seine était, à mon avis, un monomane, c'était un plaideur.

Ce malheureux Molinié, cordonnier, âgé de soixante-six ans, avait épousé une femme à laquelle devait échoir un riche héritage. La succession ouverte en 1806, en Belgique, était d'une importance de 40 à 50 millions de francs, et M<sup>me</sup> Molinié avait droit, pour sa part, à quelques centaines de mille francs.

Remarquez bien qu'il est plus que difficile aujourd'hui de dire si c'est là la vérité ou si ces brillantes perspectives ne sont pas l'effet de *crystallisations* opérées peu à peu dans le cerveau de Molinié, sous l'influence de cette idée fixe, unique, persistante. Ce que nous pouvons dire de mieux, c'est qu'il y avait au

moins quelque chose, ne fût-ce qu'un procès. Qui peut étudier les phases et les formes successives d'une idée fixe! Il fallait donc plaider et plaider à l'étranger, on plaïda; pour plaider, il fallait de l'argent, Molinié était travailleur et économe, il devint avare au profit de son procès, il y consacra tous ses gains, toutes ses économies: il doit aujourd'hui 10,000 francs. Est-ce là encore une de ses illusions? C'est possible.

Mais peu à peu son caractère s'aigrit, il devint sombre, irritable, défiant; ses adversaires se liguèrent tous contre lui, ses conseils, ses mandataires le trahissaient en pactisant avec ses ennemis; on détournait les pièces de son dossier, on dissimulait les sommes que l'on touchait pour son compte, il n'avait plus confiance en personne et il n'avait pas plus tôt chargé quelqu'un de ses intérêts, qu'il revenait brutalement redemander ses pièces. Puis il a l'idée funeste de faire lui-même un voyage en Belgique et il n'est pas plus tôt arrivé qu'il se fait condamner à trois mois de prison pour insultes et menaces à un magistrat.... Enfin la monomanie à l'état aigu!

Cela devait finir par le revolver. En dernier lieu il avait chargé M<sup>e</sup> Gay de suivre son procès: celui-ci s'était chargé de tous les frais et avait stipulé pour rémunération 50 0/0 des sommes à recouvrer. Il était allé à Bruxelles pour s'entendre avec un avocat du pays et lui avait remis le dossier. Il n'est pas plus tôt de retour à Paris que Molinié arrive furieux, l'accuse de trahison et exige immédiatement la remise de ses pièces. M<sup>e</sup> Gay ne peut les lui restituer puisqu'il les a laissées en Belgique.... Mais Molinié voit sur le bureau de l'agent d'affaires de l'or et des billets de banque. Plus de doute, c'est son argent; il est trahi et voilà le prix de sa trahison! Il rentre chez lui pour se munir d'un revolver à douze coups, puis il revient et fait feu sur M<sup>e</sup> Gay qu'il rencontre dans la rue et qui heureusement n'est blessé que légèrement à la main, en détournant le coup.

Le jury a eu pitié de ce pauvre homme, qui marche à grands pas vers la folie; il a écarté la question de tentative de meurtre et il a admis pour les coups et blessures volontaires des circonstances atténuantes; la cour a donc pu prononcer la peine de dix-huit mois de prison.

La grosse affaire de l'assassinat du chevalier Duhois de Bianco ne sera terminée que vers la fin de cette semaine; j'espère donc pouvoir en tenter une analyse dans mon prochain courrier.

PETIT-JEAN.

## LA PUPILLE

(Suite)

CYPRIENNE vit qu'elle avait frappé juste, et, jugeant prudent de ne pas prolonger la conversation sur ce chapitre, elle reprit: — Revenons à nos comptes, mon tuteur, nous perdons un temps précieux.

— Nous ne le perdons pas, je vous l'affirme. Vous disiez que ce professeur...

— Méritait l'attention dont il était l'objet, il a fait d'excellentes élèves...

— Vous venez, en effet, de me le prouver, interrompit Lionel sans chercher à déguiser son dépit. Dans un pensionnat, c'est indigne! Fiez-vous donc à ces établissements! quelle sécurité peuvent-ils offrir aux familles?... Il ne faut pas y retourner, Cyprienne.

— Où cela? fit la jeune fille en tâchant de dissimuler sa joie.

— A Nantes.

— Mais c'est vous, mon tuteur, qui, ce matin...

— Ce matin, c'était différent; j'ignorais... je ne me doutais pas... Maintenant je m'y oppose.

— Quel bonheur! j'irai donc avec vous à Paris?

— Nous verrons cela plus tard.

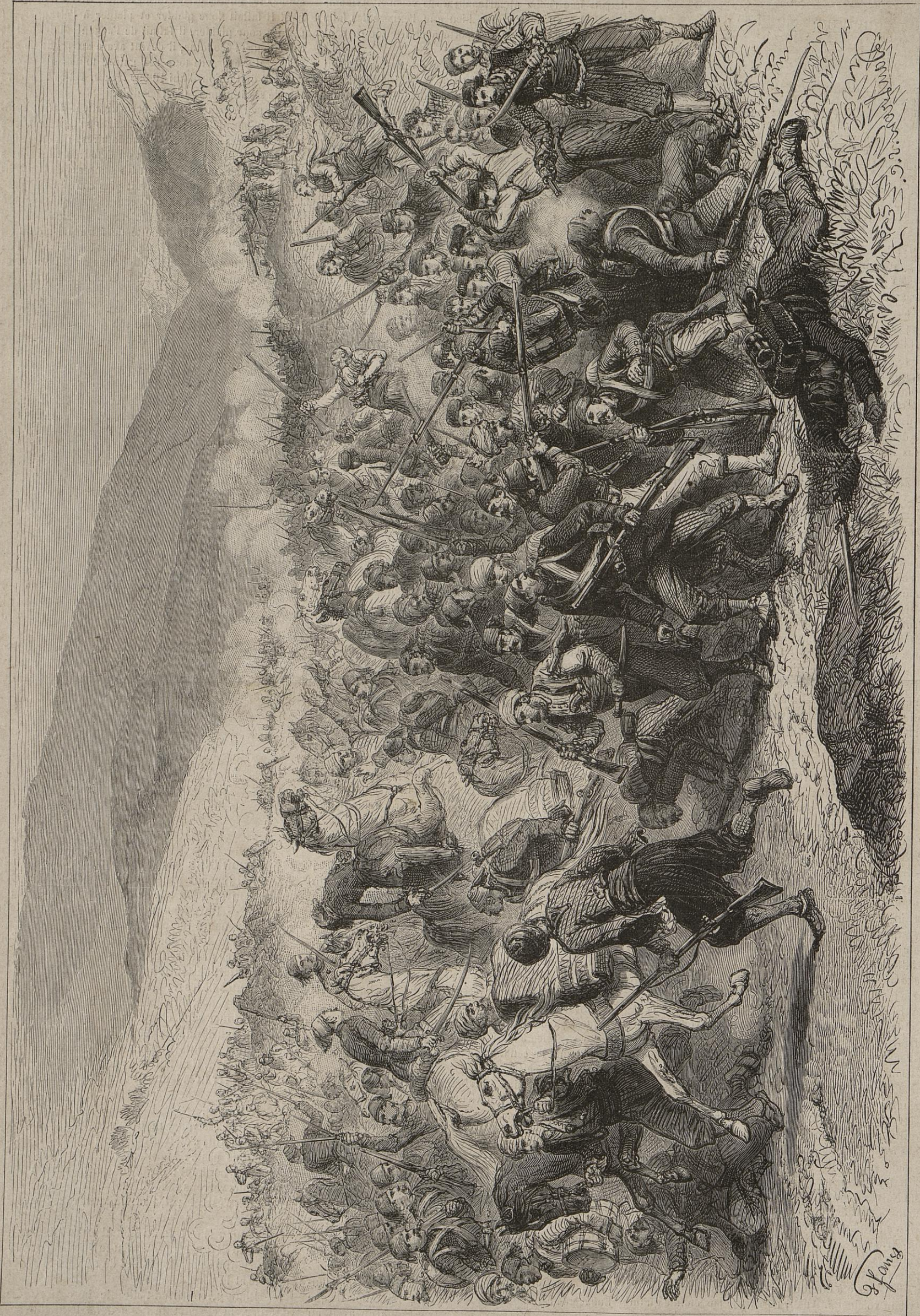
— Oui, c'est cela; et, en attendant, vous ne vendrez pas Blangy.

— O mon Dieu! pensa Lionel en se laissant tomber sur le divan en proie à une émotion très vive.

Cyprienne se rapprocha, et de sa voix la plus suppliante et la plus douce:

— Blangy, continua-t-elle, le berceau de notre enfance, la charmante oasis dans laquelle se sont





INSURRECTION DE L'HERZÉGOVINE. — Colonne turque surprise par les insurgés, près du monastère de Douzi. — (Dessin de M. Gustave Janet, d'après le croquis de M. Jean Beaumont, notre correspondant.)





LES GRÈVES DU HAINAUT. — Une démonstration des grévistes à Cracleroi. — (Dessin de M. L. X., d'après le croquis de M. Léo Von Elliot, notre correspondant.)



écoulées nos joyeuses années, où ont retenti nos premiers cris de joie; Blangy dont le souvenir m'a partout suivie, qui m'a inspirée lorsque, regardant dans mon cœur, j'y ai retrouvé ces traits que j'ai essayé de retracer pour vous.

Elle avait tiré de nouveau de son sein le médaillon que l'arrivée de Fonbouillant l'avait empêchée de contempler, et, l'ayant ouvert, le présenta à Lionel en mettant sous ses yeux une adorable miniature représentant, avec une exactitude parfaite, le portrait de la comtesse.

— Tenez, mon tuteur, est-ce ressemblant?

— Ma mère! fit Lionel d'une voix altérée. Quelle adorable peinture! et c'est vous, vous, Cyprienne?... — Qui donc autre que moi aurait pu, de mémoire, faire cette miniature?

— C'est vrai, fit Lionel sans pouvoir détacher ses yeux du médaillon... Oh! cher portrait, tu ne me quitteras plus!

— Et il déposa sur le verre qui recouvrait cette image vénérée un long et affectueux baiser.

Cyprienne le regardait triomphante et radieuse.

Elle leva les yeux vers le grand portrait de la comtesse, et après avoir murmuré:

— Faites le reste à présent, chère maman....

Elle s'esquiva doucement.

## VI

Le comte ne s'aperçut pas d'abord de la disparition de Cyprienne.

Tout ce qui venait de se passer, si différent de ce qui remplissait son existence depuis plusieurs années, si pur, si vrai, si plein de douces et naïves émotions, rajournissait son âme et la faisait se reporter au temps de son heureuse ignorance, de ses illusions les plus complètes, de ses affections les plus chères.

Une larme mouilla ses paupières, et une tomba sur sa main.

Il s'essuya vivement les yeux, et se leva sous l'empire d'une émotion charmante qu'il n'essayait ni de vaincre ni de cacher à la jeune fille.

— Cyprienne, chère Cyprienne, ce présent...

Il s'arrêta, se voyant seul.

— Elle est partie! cher cœur! oh! je veux veiller désormais sur toi comme sur mon propre enfant! Quel bon ange ce serait pour une maison!

L'arrivée de deux étrangers que Lionel ne connaissait pas mit un terme à l'exaltation affectueuse dont il savourait toutes les délices.

Cornu et Simonin ayant terminé dans leur chambre la rédaction du petit acte dont l'huissier de Paris avait parlé à son confrère breton, étaient descendus par l'escalier de service et étaient allés examiner une fois encore si la terre de Blangy couvrait amplement les créanciers du comte.

Simonin égayait la promenade par des ponts-neufs et des lazzi empruntés au répertoire du Palais-Royal, son théâtre favori, cherchant à imiter Brasseur, Gil-Pérez et Lassouche, en ajoutant les gestes à l'accent.

Ce spectacle, tout nouveau pour Cornu, l'égayait fort; mais comme ce petit homme à la voix flûtée était huissier jusqu'au bout des ongles, dès qu'il vit de loin la voiture du comte entrer dans la cour, il rappela poliment son jovial confrère à ses devoirs et l'engagea à reprendre avec lui le chemin du château.

Simonin se laissa convaincre.

Arrivés à quelque distance du perron, ils virent quelqu'un en descendant d'un pas hâté et reconnu rent dans cette personne le major Fonbouillant.

Fort peu disposés à se retrouver dans sa compagnie après la scène du matin, ils le laissèrent gagner la grille et continuèrent à se diriger vers le château.

Le son du piano les arrêta.

Simonin gravit les escaliers du perron, et, ayant vu que le comte n'était pas seul, engagea son jeune confrère à attendre que M<sup>lle</sup> de Blangy se fût retirée.

Lorsque, après avoir donné le médaillon à Lionel, Cyprienne avait traversé le corridor pour se rendre à sa chambre, afin de cacher à tout le monde la grande joie qu'elle éprouvait, les deux huissiers, qui étaient restés aux aguets, l'avaient aperçue à travers les vitres du couloir du rez-de-chaussée, et immédia-

tement, quittant leur poste d'observation, ils avaient franchi le seuil du salon dans lequel se trouvait le comte.

M. de Blangy les interrogea du regard.

Simonin s'avança en souriant.

— C'est bien à M. le comte Lionel de Blangy que j'ai l'honneur de parler? fit-il en s'inclinant.

— Oui, monsieur.

— En ce cas, permettez-nous d'abord, monsieur le comte, de vous remercier de l'hospitalité toute seigneuriale que vos gens nous ont accordée pendant notre séjour en ces lieux. Ces égards ne seront pas perdus, et s'il ne vous faut qu'un peu de temps, M<sup>e</sup> Cornu et moi, malgré la saisie...

— Ah! vous êtes les huissiers, interrompit le comte avec hauteur. Eh bien! que voulez-vous?

— Personnellement, rien, monsieur le comte, fit à son tour Cornu de sa voix la plus perçante, mais nos clients...

Le moment était mal choisi pour parler d'affaires à Lionel.

L'arrivée des huissiers l'irritait doublement.

— Oui, je comprends, fit-il en coupant de nouveau la parole à Cornu; eh bien! je verrai, je leur ferai des propositions, un arrangement à l'amiable, et d'ici à quelques mois...

— Hélas! monsieur le comte, reprit l'huissier breton, nos ordres sont malheureusement précis, et si dans trois semaines au plus tard les héritiers de feu Samuel Waether, que mon confrère, M<sup>e</sup> Simonin, représente, et les banquiers de Parthenay, qui ont bien voulu me confier leurs intérêts, ne sont pas satisfaits, nous serons forcés de faire vendre cette propriété par autorité de justice.

— Misérable! s'écria Lionel en éclatant et en faisant un pas vers Cornu.

— Ah! prenez garde, monsieur le comte, fit Simonin en s'interposant, nous sommes polis et la loi nous protège.

Le comte le regarda un instant, terrible et dédaigneux, puis maîtrisant sa fureur, il s'éloigna.

— Sur qui donc pourrais-je bien faire retomber ma colère? dit-il.

Un troisième personnage entra en ce moment et vint se poser devant Lionel, le chapeau sur la tête.

Il portait sous le bras des épées dont les gardes sortaient du foulard qui servait à les envelopper.

Son allure agressive fit comprendre au comte que le nouveau venu était celui qu'il cherchait.

Sans laisser à M. de Blangy le temps de le questionner, l'homme aux épées lui dit:

— Monsieur le comte, je suis le major Fonbouillant, et j'ai fait cent cinquante lieues pour vous trouver plus vite.

Lionel ignorait non seulement la liaison de Mandarine avec le major, mais même l'existence de ce dernier.

— Dans quel but, monsieur?

— Celui de vous demander raison de certain billet que vous avez écrit à une jeune artiste à qui j'avais interdit toute correspondance.

— Une jeune artiste... un billet... vous êtes fou, monsieur?

— Trêve de subterfuges, monsieur le comte, Mandarine m'a tout avoué.

— Mandarine! quelle Mandarine? dit Lionel en toisant le major, blême de colère.

— Mais, mille tonnerres, la mienne! monsieur, la mienne! Mandarine la danseuse...

— Ah! fort bien; en ce cas, vous pouvez parler au pluriel. C'est un coup d'épée que vous voulez...

— Vous donner; j'ai cette prétention.

— J'ai huit ans de salle, major.

— Et moi, quarante années de service, douze campagnes et vingt blessures, monsieur le comte.

— Je rendrai majeure cette dernière nomenclature. Où sont vos témoins?

— Nous en trouverons au village.

— Inutile d'aller si loin.

— A moins que ces messieurs...

— Marchons, monsieur le comte.

Simonin et Cornu voulurent s'interposer.

— Messieurs, messieurs...

— Place, fit Fonbouillant, ou je vous embroche tous les deux comme des mauviettes.

Les huissiers reculèrent avec terreur, et Fonbouillant sortit précipitamment avec le comte.

Les réflexions les plus diverses leur firent garder le silence pendant quelques secondes.

Fonbouillant savourait d'avance sa vengeance.

— Une, deux, parez quartel! murmurait-il tout en suivant Lionel qui lui faisait faire le tour du château; n'oublions pas le coup de Bautretrichard l'Infaillible. Une, deux, parez quarte et ripostez!

LÉOPOLD STAPLEAUX.

(La suite au prochain numéro.)

## QUESTIONS &amp; RÉPONSES

N<sup>o</sup> 4. — Nous avons reçu plusieurs communications relatives à l'*Épithète énigmatique* proposée par un abonné du *Monde illustré*. Comme elles comportent un certain développement, nous les analyserons à la suite de la version très-intéressante d'une réponse non signée venant d'Onzain (Loir-et-Cher).

N<sup>o</sup> 5. — Pourquoi dit-on : « Avocat consultant » ?

Communication venant d'Onzain :

« Tous les avocats sont consultés. On appelle *avocat consultant* celui qui rédige des mémoires sans plaider, en consultant la jurisprudence. »

N<sup>o</sup> 6. — Quelle est l'origine de ce vieux dicton : « Le jaune est la couleur du ménage » ?

Communication venant d'Onzain :

« L'acception primitive n'est pas prise dans ce sens. Le jaune est la couleur du conjoint adultère. Autrefois, la couleur jaune désignait un coupable. On faisait mettre des croix jaunes sur la poitrine des hérétiques repentants qui n'avaient pas été jetés en prison. Ils étaient obligés de se présenter tous les dimanches à leurs curés pendant la messe, entre l'épître et l'évangile, ayant une partie du corps nue, et tenant une poignée de verges à la main pour recevoir la discipline. »

(Concile de Narbonne. 1244.)

N<sup>o</sup> 7. — A quelle cause faut-il attribuer une déviation sensible de l'axe, dans bon nombre d'anciennes églises et dans quelques nouvelles ?

M. G. Monfils, qui a proposé cette question, la fait suivre de la note suivante :

« Comme la déviation de l'axe a toujours lieu dans le même sens, l'opinion générale veut y voir un symbolisme rappelant le Christ sur la croix, et laissant tomber sa tête à droite.

« (Dans les Traités d'architecture, le plan des églises en forme de croix montre que le *chœur* figure la tête, le *transept* les bras, et la *nef* le corps.)

« Une autre opinion, beaucoup moins répandue, et s'appuyant sur l'autorité de M. Viollet-Leduc, affirme que cette explication est fort contestée, et qu'il faut chercher la cause de la déviation de l'axe dans le manque de terrain, aucune loi d'expropriation n'existant aux époques antérieures. »

Cette dernière controverse n'expliquerait pas la déviation de l'axe d'une église moderne, par exemple, Saint-Augustin, que M. Monfils mentionne dans sa note.

Adresser les réponses à M. Charles Joliet, au *Monde illustré*, 13, quai Voltaire.

CHARLES JOLIET.

## THÉÂTRES

VAUDEVILLE : *Madame Caverlet*, comédie en quatre actes par M. Émile Augier. — *Frédéric-Lemaître*. — *Mémoires de Laferrière*.

Monsieur Émile Augier avait une espèce de revanche à prendre de ses deux dernières pièces : *Lions et Renards* et *Jean de Thommeray*, lesquelles n'ont obtenu que ce qu'on appelle un succès d'estime, dans cette langue pleine de politesse que les auteurs pardonnent malaisément à la critique. Je voudrais pouvoir affirmer qu'



M. Émile Augier a pris cette revanche aussi complète qu'on le désirait, mais la vérité, dont je ne suis que l'aimable serviteur assermenté et gagé, m'oblige à quelques restrictions. *Madame Caverlet* n'est pas le chef-d'œuvre attendu; c'est une pièce remplie de qualités, douée d'une dose suffisante d'intérêt et d'émotion, écrite dans un style honnête, sans préoccupation de l'Académie, — mais c'est une pièce inférieure aux *Lionnes pauvres*, à *Un beau mariage*, à *la Contagion*, pour ne citer que les comédies moyennes de M. Augier.

L'introduction est longue et froide, — non pas parce qu'elle se passe au milieu des glaciers de la Suisse. Elle initie le public aux inquiétudes d'un couple illégitime. M. et M<sup>me</sup> Caverlet passent pour mariés, et ils ne le sont pas. Un jeune homme vient leur demander la main de leur fille, et les voilà fort embarrassés pour avouer leur situation.

Au second acte, le véritable mari tombe comme des nues, alléché par un héritage qui vient d'échoir à la fausse M<sup>me</sup> Caverlet. Il feint de vouloir la reprendre et d'emmener ses enfants, un grand garçon de vingt ans et une grande fille de seize. On voit d'ici les complications qui découlent de cette situation éminemment dramatique, et dont le seul tort est d'avoir été maintes fois exploitée.

Les deux derniers actes sont employés à trouver des moyens pour éliminer ce gêneur légal. Après avoir pensé un instant à mourir ensemble, les époux supposés renoncent à ce funeste dessein, qui jetterait un froid sur le dénoûment. Un notaire du pays leur suggère l'expédient plus facile d'abandonner la moitié de l'héritage au vrai mari, à la condition qu'il se fera naturaliser Suisse et qu'il réclamera le divorce, en vigueur dans le canton de Vaud.

Voilà, réduite à sa plus simple expression, la comédie nouvelle de M. Émile Augier. Inutile de dire qu'elle a été accueillie avec tout le respect dû à son auteur, un des maîtres du théâtre contemporain. Elle a, pour la faire vivre, plusieurs scènes largement traitées, réparties avec une sage économie dans les trois derniers actes. On sait que M. Émile Augier se plaît à attaquer de front la difficulté; son procédé lui a une fois de plus réussi. Pourtant, je regrette celles de ses pièces où, sans réduire l'élément dramatique, il accordait une part plus large à l'esprit. A différentes reprises, j'ai cru m'apercevoir que le public partageait mon sentiment et qu'il aurait été content d'entendre éclater par intervalles un de ces mots brillants ou profonds qui abondent dans *les Effrontés* et dans *le Mariage d'Olympe*.

*Madame Caverlet* est jouée avec toute l'autorité qu'on peut attendre d'artistes tels que Lafontaine, Parade, Saint-Germain, Diéudonné et M<sup>lle</sup> Rousseil.

Les funèbres pressentiments que je laissais percer dans ma dernière chronique au sujet de Frédérick-Lemaître ne se sont que trop tôt changés en réalité. Frédérick est allé rejoindre Déjazet dans les sombres coulisses du tombeau. A quelques semaines de distance, Paris a vu s'éteindre les deux artistes les plus étonnants du dix-neuvième siècle. Tout a été dit et écrit à l'heure qu'il est sur Frédérick-Lemaître; je ne m'y arrêterai donc pas; mais son souvenir reviendra souvent se placer sous ma plume; j'aurai pendant longtemps des occasions de comparaisons et de regrets.

Ils peuvent se dire vigoureusement trempés, les survivants de cette génération. Témoin le légendaire Laferrère, qui vient de publier le premier volume de ses *Mémoires*. « Devais-je attendre, — dit-il dans une préface d'une convenance parfaite, — pour publier ces pages, l'heure menaçante où, cloué par les souffrances de l'âge dans un fauteuil, première étape de la tombe, je n'aurais plus à redouter ni réclamations ni contradictions? Non! S'arrêter sur les bords du cercueil, comme pour se retenir à la terre, et, de là, raconter sa vie, ne vaudra jamais, pour l'enseignement et pour l'intérêt, le : *Voilà ce que je suis!* de Grimm, quand on le dit dans la pleine activité de ses forces, dans l'exercice quotidien de sa profession, dans la manifestation continuelle de son intelligence. »

Partant de là, M. Laferrère se raconte et raconte les autres avec beaucoup d'esprit et de tact. Ses *Mémoires* seront consultés avec fruit par tous ceux qui tiennent à connaître, dans ses détails intimes,

l'histoire du grand mouvement littéraire et dramatique qui se produisit quelques années avant 1830.

CHARLES MONSELET.

## CHRONIQUE MUSICALE

LES LEVERS DE RIDEAU DE L'OPÉRA. — L'INVENTEUR PRÉSUMÉ DU PIANO

DEPUIS treize mois qu'il est inauguré, l'Opéra n'a guère été qu'une curiosité architecturale. Les foules compactes qui ont inondé ses portiques avaient plus d'yeux que d'oreilles. Et si, par impossible, on avait mis aux enchères les quatre entr'actes et les cinq actes qui composent une soirée de représentation, il est certain que les entr'actes se fussent négociés à des prix plus élevés que les actes. Pour mieux fixer notre pensée, nous estimons que sur les 15 francs que lui coûte un fauteuil d'orchestre, le spectateur en attribue cinq au spectacle proprement dit, et le reste au plaisir de se promener dans un palais d'or et de marbre.

Mais c'est déjà de l'histoire un peu ancienne que nous racontons. Peu à peu la curiosité âpre des premiers temps s'est apaisée. On rencontre même aujourd'hui des gens qui, moins distraits par la vue du monument, font des remarques très-judicieuses sur ce qui se passe sur la scène.

Ils vous disent, par exemple, que l'Opéra a dévolu l'élite de sa troupe à la reprise de *Don Juan* et que, par contre, il confie l'exécution de *Faust* à des chanteurs de moindre « cartello; » preuve évidente que le dilettantisme a retrouvé ses fines oreilles d'autrefois.

La musique va donc reprendre ses droits; et ce sera surtout la *Jeanne d'Arc* de M. Mermet, qui marquera ce retour rationnel des choses. Puis viendra, avec le ballet de *Sylvia*, une période nouvelle de plaisirs dont la danse fera les frais.

Par exemple, le public ne se doute guère de la difficulté qu'a souvent éprouvée l'Opéra à composer son affiche les jours de ballet.

Un ballet ne saurait durer toute une soirée. Il faut alors commencer le spectacle par quelque opéra de petite dimension qui lui serve de lever de rideau. Mais le choix en est restreint. *La Favorite* a quatre actes, et ne peut précéder qu'un ballet d'une demi-heure. Restent *le Comte Ory* et *le Freyschutz*, que pour notre part nous accepterions avec joie, si l'Opéra voulait nous les donner. Il sera d'ailleurs obligé d'en venir à cette douce extrémité.

Un mauvais destin pèse, en effet, depuis plus de quarante ans sur les opéras en un, en deux ou en trois actes. *Le Philte*, d'Auber, eut, j'en conviens, un fort beau succès en 1831. Mais depuis on a vu s'effondrer le pénible *Benvenuto Cellini*, de Berlioz; M. de Ruolz, si célèbre par son invention galvanoplastique, n'a pu maintenir sa *Vendetta* au répertoire; *la Zaccarilla*, de Marliani, a eu le même sort; et le public a reçu avec une égale froideur *le Drapier*, d'Halévy; *le Comte di Carmagnola*, d'Ambroise Thomas; *le Vaisseau fantôme*, de Dietch; *le Lazzarone*, d'Halévy; *Richard en Palestine*, d'Adolphe Adam; *le Roi David*, de Mermet; *l'Âme en peine*, de M. de Flotow; *la Bouquetière*, d'Ad. Adam; *l'Apparition*, de M. Benoist; *le Fanal*, d'Ad. Adam; *le Démon de la nuit*, de M. Rosenhain; *Sapho*, de M. Gounod; *Zerline*, d'Auber; *le Maître chanteur*, de M. Limnander; *Betty*, de Donizetti; *Sainte-Clotilde*, du duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha; *Pantagruel*, de Th. La-barre; *la Rose de Florence*, de Biletta; *François Villon*, de M. Membrée; *la Voix humaine*, de M. Alary; *le Docteur Magnus*, de M. E. Boulanger; *la Fiancée de Corinthe*, de M. Duprato; *Erostrate*, de M. Rey.

Comme on le voit, la liste est longue et douloureuse, mais à l'abrégé nous aurions perdu le bénéfice de notre démonstration.

Que d'œuvres oubliées, en effet, que de musique à peine éclose et déjà fanée! C'est un inventaire de cimetière que nous venons de dresser.

Enfin si la raison ne démontre pas que les petits

grands opéras sont d'une réalisation impossible, du moins les événements le prouvent plus qu'on ne le voudrait. Aussi n'est-ce point trop s'avancer que de prédire les inévitables reprises du *Freyschutz* et du *Comte Ory*. Sans parler de ballet, un spectacle composé de ces deux opéras serait même un régal délicieux.

— Un livre a paru, il y a quelques années, qui était intitulé : *L'Italie est-elle la terre des morts?*... Nous ne serions pas, quant à nous, en état de répondre à une question aussi brusque. Mais nous tenons pour certain que l'Italie est habitée par une nation très-vigilante à honorer la mémoire de ses morts, pour peu qu'ils soient illustres, comme Michel-Ange ou Pétrarque, célèbres comme Donizetti et Spontini, ou simplement notables comme Cristoforo, inventeur présumé du piano.

Des fêtes se préparent donc en l'honneur de Cristoforo, dans ce pays si amoureux de ses gloires (et qui n'eût certes pas marchandé un tombeau à Auber, si Auber était né à Milan ou à Naples).

La généalogie du piano est facile à établir : il est né du clavecin, qui lui-même est issu du psaltérion.

Le psaltérion, si en faveur au moyen âge, se composait d'une boîte d'un bois sec et sonore sur laquelle étaient tendues des cordes métalliques, lesquelles étaient mises en vibration par le virtuose au moyen d'un petit crochet, ou plectre, qu'il tenait à la main.

Plus tard, on adapta au psaltérion un mécanisme mù par un clavier d'orgue. Chaque touche mettait en mouvement un plectre fait d'une plume de corbeau, qui donnait une secousse à la corde correspondante. On eut ainsi le clavecin.

Mais les sons du clavecin étaient d'égale intensité et fatiguaient l'oreille par leur monotonie. Le problème fut de leur donner, au gré de l'exécutant, tous les degrés de force ou de douceur; et, dès le commencement du dix-huitième siècle, les facteurs s'ingénierent à faire sortir du clavecin cet instrument, si connu de nos jours, qui devait s'appeler très-justement le *piano-forte* (par abréviation le piano).

Il paraît certain que Cristoforo, de Florence, trouva, vers 1718, les marteaux pour remplacer les becs de plume. C'était une conquête. Pourtant, le piano, tel que nous le comprenons, n'était pas encore inventé. Une machine aussi compliquée, et qui emprunte ses diverses parties aux trois règnes de la nature, ne sort pas du néant tout d'une pièce. (Règne animal : les touches en dents d'éléphant, et les garnitures des marteaux en peau de buffle; — règne végétal : la table d'harmonie et le meuble; — règne minéral : les cordes.)

On peut lire dans le *Journal de musique* de 1773 une lettre du chanoine Trouflant qui attribue les marteaux en peau de buffle au génie inventeur de Pascal Taskin, facteur des clavecins de la cour.

« De l'effet de cette peau sur la corde de l'instrument, il résulte des sons veloutés et délicieux. On enfile ces sons à volonté, en appuyant plus ou moins fort sur le clavier. Par ce moyen, on obtient des sons nourris, sonores, ou plutôt voluptueux pour l'oreille la plus épicurienne. Désire-t-on des sons passionnés, tendres, mourants? le buffle obéit à l'impression du doigt; il ne pince plus, mais il carresse la corde. »

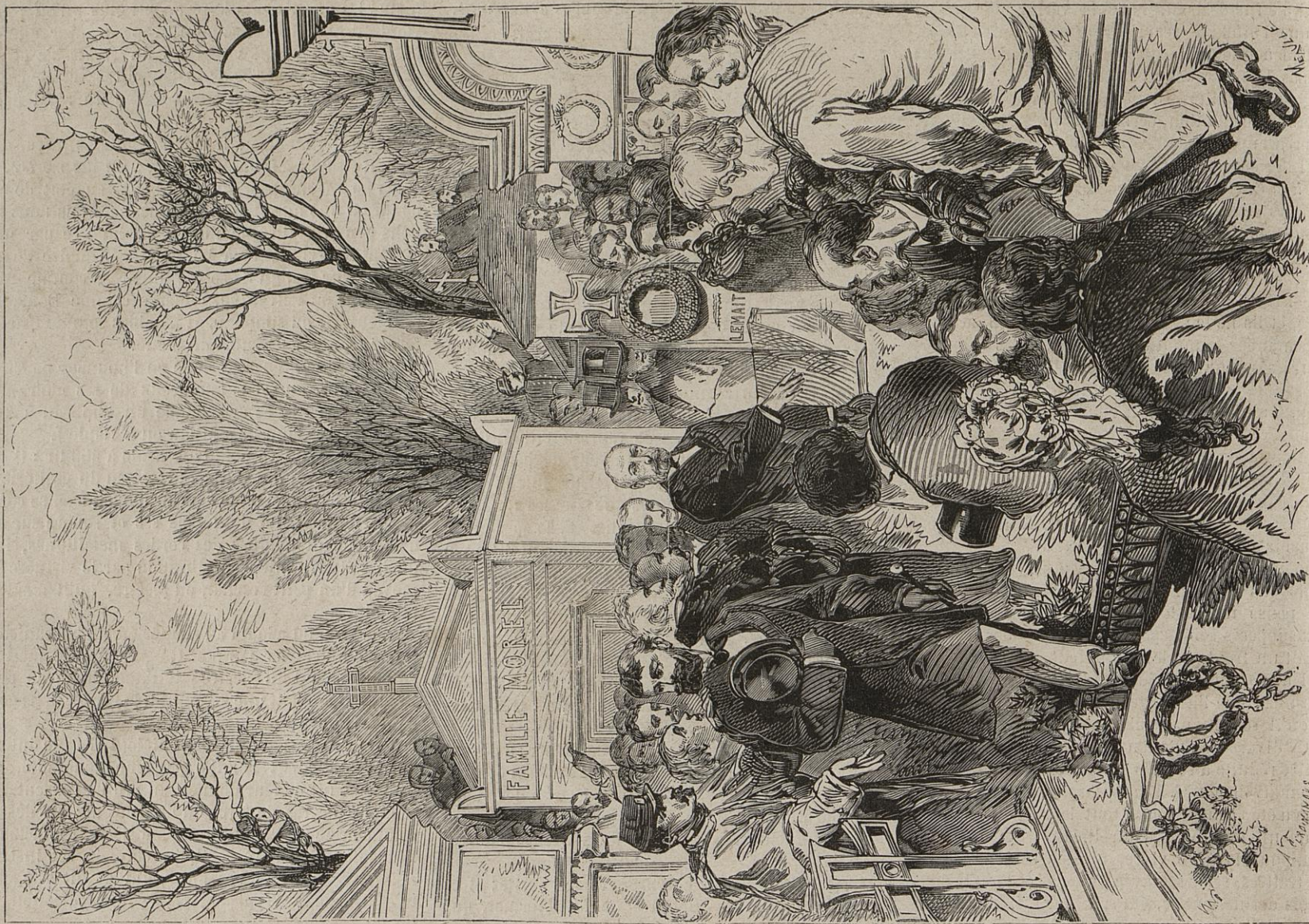
Nous ne voulons rien retrancher de la gloire de Cristoforo; mais il nous est impossible de ne pas remarquer que son invention fut froidement accueillie, tant qu'elle ne fut pas mise en valeur par celle de Pascal Taskin, facteur, « demeurant à Paris, rue de la Verrerie, en face la petite porte de Saint-Méry. »

De Cristoforo à Taskin, il y a cinquante ans; et le piano n'a commencé à se répandre que dans les années qui précédèrent la Révolution.

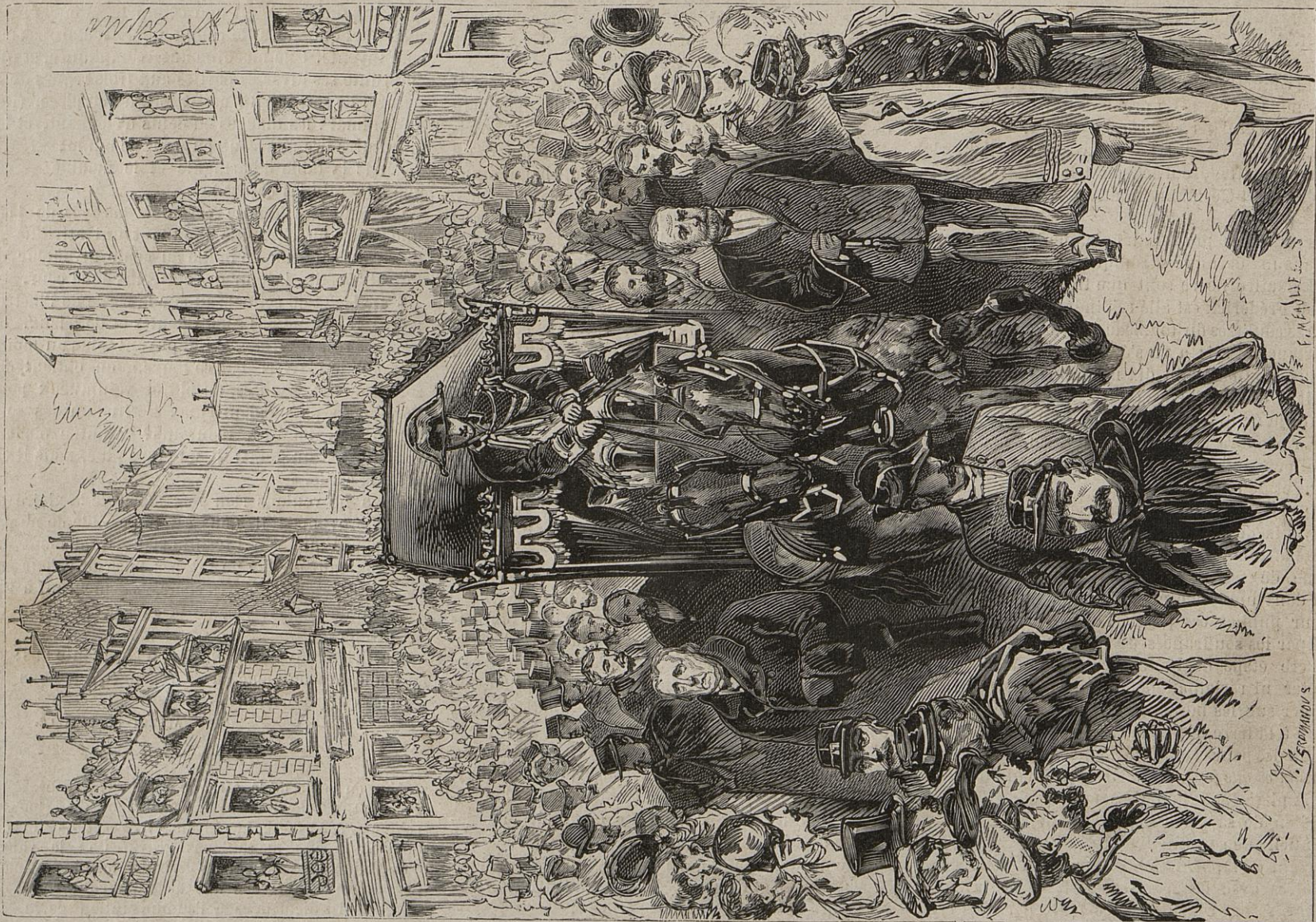
ALBERT DE LASALLE.

Mise en vente de la série de janvier de la *Mosaïque*, revue pittoresque illustrée de tous les temps et de tous les pays. — Prix : 60 cent., et franco : 70 cent. — Elle contient vingt-cinq magnifiques gravures et la valeur d'un volume de texte par les écrivains les plus estimés. Le tout est réuni sous une élégante couverture. — Adresser les demandes à l'administration de la *Mosaïque*, 41, quai Voltaire.





Le tombeau et les discours au cimetière Montmartre. — (Dessiné de M. Ferdinandus.)



LES OBSÈQUES DE FRÉDÉRIK-LEMAIRE. — Le départ du cortège rue de Bondy. — (Dessiné de M. Ferdinandus.)



REVUE COMIQUE PAR CHAM



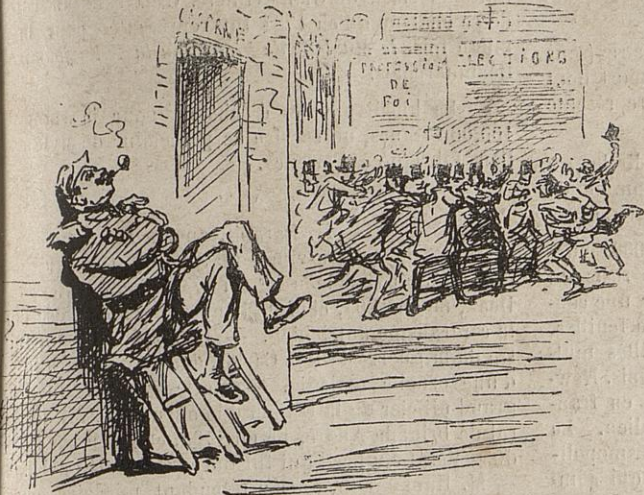
— Madame, le médecin de nuit arrive avec un sergent de ville!  
 — Un sergent de ville?  
 — Probablement pour arrêter le saignement de nez de madame



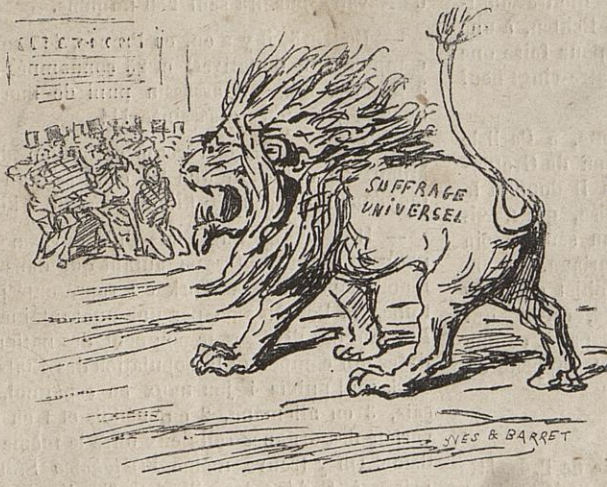
— Merci! je ne tiens pas à ce que vous m'accromodiez pour la circonstance. Vous ne savez que me défigurer.



— Je préssuppose que ça n'est pas l'urne électorale et que j'ai le droit d'approcher.



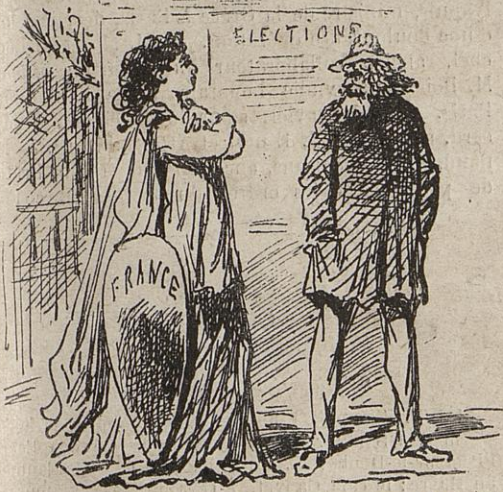
Chantant l'air de Galathée:  
 « Ah!-qu'il-est-doux-de-ne rien faire!  
 « Quand-tout-s'agite autour de nous. »



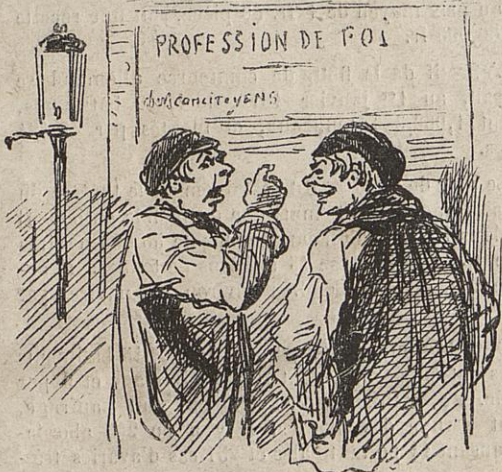
EN LIBERTÉ!  
 Cinq ans qu'il n'a mangé!



PAUVRE FEMME!  
 To be! or not to be!



— Penser à ses frères c'est très-bien; mais la mère doit auss. passer pour quelque chose.



— Voilà donc ce qu'il pense?  
 — T'es bête!



— Je respecte s.s croyances! Qu'il reste mahométan! Je ne demande que la conversion des rentes que j'ai chez lui.



— Joseph, tu as la fève, et tu ne dis rien?  
 — Je veux avant voir la tournure que prendront les événements.



Réouverture des cours de dislocation française.



— Est-il venn des cartes pour moi?  
 — Avec 20 sous d'étrennes? Il ne manquerait plus que ça!

Le tombeau et les discours au cimetière Montmartre. — (Dessiné de M. Ferdinand.)  
 Le départ du cortège rue de Bondy. — LES OBSEQUES DE FRÉDÉRIC-LEMAITRE.



## M E M E N T O

**Faits divers.** — Un terrible accident vient d'avoir lieu sur la ligne de Great-Northern (Angleterre). Deux trains lancés à toute vitesse se sont rencontrés. Il y a eu quatorze voyageurs tués et un grand nombre de blessés.

— Les jeunes Allemands cherchent par tous les moyens en leur pouvoir à se dérober au service. Tout récemment, le tribunal de Cologne a condamné par défaut quatre-vingt-dix-neuf réfractaires natifs de cette ville, qui faisaient partie du dernier contingent et qui ont préféré passer à l'étranger.

— Le fameux cheval *Gladiateur*, qui a gagné le grand prix de Paris en 1865 et la coupe d'or aux courses d'Ascott, en 1866, vient de mourir au haras de Brik-Lane, près Dumow.

— On vient de vendre, à l'hôtel Drouot, un kandjiar ayant appartenu au père du shah actuel et portant quarante-deux petites coches sur la lame, indiquant qu'il avait tué quarante-deux hommes. On l'a adjugé 42 francs, 1 franc par victime !

— Un vieillard hollandais, âgé de quatre-vingt-treize ans, a fait sur patins un voyage à Echten, à une distance de trois lieues, aller et retour, pour faire une visite à son plus jeune frère, âgé de quatre-vingt-neuf ans.

— On va mettre, sous peu, en vente, à Carlisle (Ecosse), le registre où le fameux forgeron de Gretna-Green inscrivait les mariages auxquels il donnait la sanction légale, en vertu de la loi écossaise, qui n'exigeait autrefois que la constatation par un seul témoin de la volonté des époux de s'unir en mariage. On annonce que le registre du forgeron sera l'objet d'enchères fabuleuses; plusieurs grandes dames, dit-on, qui se sont mariées devant lui, ne tiennent pas à ce que des faits, aujourd'hui bien oubliés, soient rappelés en mémoire.

**Nouvelles créations.** — La compagnie de P.-L.-M. a adopté, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'inscription sur les billets des trois classes de voyageurs, mentionnant le prix des places d'une station à l'autre.

— On assure que le gouvernement anglais a acheté des Chusites persans, moyennant la somme de 3 millions de francs, le port de Mohammerah, situé à l'embouchure du Sciatelurub (Tigre et Euphrate réunis). Cette ville serait destinée à être la tête de ligne d'un chemin de fer que l'Angleterre se propose de construire dans ces contrées, lequel partirait de la Méditerranée pour aboutir à l'Euphrate, et serait ensuite prolongé jusqu'à Kélat ou suivrait la côte de l'Océan indien jusqu'à la vallée de l'Hindoustan.

— Une distance de 140 kilomètres sépare New-York de Philadelphie, et le chemin de fer met trois heures, avec les temps d'arrêt, pour franchir cette distance. Pendant l'Exposition, des trains directs feront le même trajet en deux heures dix minutes : c'est à peu près 70 kilomètres à l'heure ! Ils arriveront, non pas à la gare actuelle, qui est assez éloignée du palais de l'Exposition, mais dans le parc de Fairmount, au milieu de l'Exposition même.

— Le commerce et l'industrie continuent à être, en Allemagne, dans un si triste état, qu'on vient de fonder à Berlin un nouveau journal, *l'Indicateur des faillites*, qui remplit toutes ses colonnes rien que par l'énumération des désastres commerciaux et financiers.

**Faits scientifiques, inventions, etc.** — De curieuses expériences d'éclairage avec machine magnéto électrique ont eu lieu, le 21 janvier, à la gare du Nord, de cinq heures à minuit. Le fanal électrique avait été placé à une hauteur de 10 mètres du sol; sa lumière est d'une douceur très-grande. Elle ne blesse pas la vue et ne nécessite pas l'emploi de globes dépolis. Le pouvoir éclairant a été au moins égal à cent becs de gaz consommant cent cinquante litres à l'heure. Quatre de ces fanals électriques suffiraient pour éclairer la salle d'arrivée des trains à cette gare, vaste halle dont la capacité est de 300,000 mètres cubes. La Compagnie se propose également d'éclairer ainsi la gare de la Chapelle, dont la superficie couvre 16 hectares et que sept cents becs de gaz n'éclairaient qu'imparfaitement. Une dizaine de lampes électriques suffiront pour y faire régner une lumière rivale de celle du jour. La Compagnie de Lyon tenterait, dit-on, d'éclairer électriquement la voie au moyen de fanals placés sur les locomotives.

— On croyait la crinoline morte. Erreur; puisque

les élégantes l'ont délaissée, l'amirauté anglaise s'en empare pour protéger ses vaisseaux de guerre contre l'effet des torpilles-poissons de l'invention de M. Whitehead. Ces torpilles se meuvent sous l'eau et vont enfoncer leur éperon dans le vaisseau ennemi, au-dessous de la ligne de flottaison. L'amirauté a décidé de revêtir le *Thunderer*, le navire le plus coûteux de la marine anglaise, d'une crinoline de barres de fer à la fois résistante et amortissante, et lorsque ce travail sera terminé, on essayera l'effet d'une torpille Whitehead sur le navire crinoliné.

**Statistique.** — En 1875, à Paris, il est né 29,211 garçons et 26,643 filles. Total, 55,854 naissances. Il est mort 45,980 personnes. Différence en faveur des naissances : 9,874. Il a été contracté 19,127 mariages.

D'après le dernier recensement, la population du Japon est de 33,300,675 habitants.

— A la date du 28 janvier, la Banque de France, à Paris et dans ses succursales, avait, en argent monnayé lugots, 1,696,972,026 fr. 46 c. et en portefeuille 1,150,477,689 fr. 32 c.

— La production de l'or et de l'argent dans les États de la côte du Pacifique a atteint, en 1875, 400 millions de francs, soit 30 millions de plus qu'en 1874. On compte sur 450 millions pour 1876, sur lesquels l'État de Nevada fournira seul 250 millions.

— En 1875, il y a eu, en France, 417 meurtres (sans compter 161 tentatives) et 25 condamnés à mort dont 3 graciés. Chaque assassin puni de mort représente donc 24 personnes assassinées!!!

— A propos de la récente crémation de Keller, à Milan, on a constaté que les cendres d'un homme de moyenne taille (soit 70 kilogr.) pèsent 2 kilogr. 50.

— Il se publie aux États-Unis environ 6,000 journaux et revues, presque autant que dans le reste du monde civilisé. New-York est représenté par une centaine, la Pensylvanie par une quarantaine de feuilles. Les langues diverses témoignent des nationalités multiples qui composent la population des États-Unis. New-York seul publie 4 journaux en espagnol, 3 en français, 3 en allemand, 2 en suédois et 1 en italien. La variété des organes religieux offre le même cosmopolitisme. On y trouve même *l'Oklahoma Star*, qui s'imprime à Caddo, dans l'Indian Territory, et représente les intérêts des tribus Chectawas et Chickasaws, et le *Deseret-News*, journal des Mormons de l'Utah.

— En 1875, Cavaillon et ses environs, si renommés pour leurs cantalous exquis, ont vendu 5,800,000 melons, au prix moyen de 1 fr. 50 pièce, soit une recette de 8,700,000 fr.

— L'effectif de la flotte de commerce allemand se composait, au 1<sup>er</sup> janvier 1876, de 4,062 bâtiments, jaugeant 1,068,383 tonneaux, et montés par 42,424 hommes.

— Le port de Londres est certainement le théâtre du plus vaste mouvement maritime du monde entier. Il reçoit dans l'espace d'une année plus de 50,000 navires dont le tonnage dépasse 15 millions de tonnes. Il arrive de l'étranger à Londres environ 150 navires par jour.

— Dans le premier semestre de 1875, 645 bâtiments à voiles ont été perdus, dont 42 par abordage et 9 par incendie. 82 bâtiments à vapeur ont fait naufrage, 951 ont essuyé des avaries. Il y a eu 265 abordages, causant 14 pertes totales et 251 cas d'avaries très-graves.

**Archéologie.** — On vient de découvrir aux Açores un manuscrit des plus précieux, relatif à la colonisation de l'Amérique du Nord, en 1500, par des émigrants venus d'Oporto, d'Averro et de Terceira. Écrit en 1570 par Francesco de Souza, ce document avait été perdu à la suite du tremblement de terre de Lisbonne, en 1755. Il jette un grand jour sur la question de la découverte de l'Amérique, et le gouvernement portugais se propose de le publier.

— La Bibliothèque de la ville de Paris vient d'acquiescer, au prix de 3,000 francs, une estampe rarissime : c'est un plan de Paris vers 1555, attribué à Ducerceau. Il n'en existe que deux ou trois exemplaires. La ville de Paris en avait déjà acheté un premier en 1833, à la vente Gilbert, au prix de 2,000 francs. Il a été malheureusement détruit dans l'incendie de la Commune. Quant au second, il a été trouvé en Allemagne par le libraire Tross, dans un lot de bouquins.

— On vient de découvrir, à la suite de fouilles, près de Ceri (Rome), un superbe fragment en marbre d'un ancien calendrier romain, contenant la seconde moitié des cinq premiers mois de l'année. On peut certainement l'attribuer aux premiers temps de l'empire, car la

paléographie est tout à fait semblable à celle des calendriers déjà connus. Outre les indications habituelles des jours, des fêtes et des différents jeux, il y a une liste des principales solennités. Quelques-unes de ces dernières sont nouvelles et entièrement inconnues d'autres confirment des conjectures faites par les savants. La date la plus récente qui se lit sur ce précieux fragment est la dédicace de l'Autel de la Paix d'Auguste (an 745 de Rome).

**Beaux-arts.** — M. le ministre de l'instruction publique a nommé chef de bureau des Beaux-Arts M. Lafenestre. Nos lecteurs applaudiront avec nous à la justice ainsi rendue à notre cher ami et collaborateur M. Lafenestre, qui rend journellement de si grands services aux arts et aux artistes.

— La porte du palais Stanga, à Crémone, flanquée de deux colonnes et couverte de sculptures du quinzième siècle, vient d'être achetée 80,000 francs, pour le musée du Louvre, par l'intermédiaire de M. Darcel, directeur des Gobelins. Ce très-intéressant objet d'art est déjà à Paris et sera très-prochainement installé au Musée du Louvre.

— On répare en ce moment le petit château du dix-huitième siècle de Gennevilliers. C'est sous la rotation de ce château qu'en 1784 fut représenté, pour la première fois, le *Mariage de Figaro* ou *la Folle journée*, de Beaumarchais.

— Le khédivé vient d'acheter, pour la somme de 100,000 francs, un service en porcelaine de style égyptien, fabriqué à Florence.

**Nécrologie.** — M. Larabit, ancien sénateur de l'empire, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Officier du génie, il suivit Napoléon I<sup>er</sup> à l'île d'Elbe. — M. François Deak, né en 1803, chef de l'opposition hongroise contre le centralisme autrichien. — Le maréchal Elio, ministre de la guerre de Don Carlos, décédé à Pau, à la suite d'une cruelle maladie. — M. le général du Pout, grand-officier de la Légion d'honneur. — M. le général de brigade André, né en 1792, et neveu par sa mère du général Joubert, qui fut tué à Novi, le 15 avril 1797. — M. Haussmann, ancien intendant militaire, père du préfet de la Seine, âgé de quatre-vingt-neuf ans. — Don Louis Garnier, directeur de la Chartreuse de Grenoble et inventeur de la liqueur dont il se vend plusieurs millions de bouteilles par an. — Le R.-P. Malin, supérieur général des Pères Maristes. — M. Dellyannis, ministre de la Grèce à Paris, décédé à la suite d'une douloureuse opération. — M. Marcellin-Léon Michel, ancien collaborateur du *Moniteur officiel*. — M. Doisneau, syndic honoraire de la boulangerie de Paris. — M<sup>lle</sup> Gravier, sœur de M. Thiers. — M<sup>me</sup> Picard, mère de MM. Ernest et Arthur Picard. — M. Renaud, âgé de cent ans, ancien employé à la Préfecture de police sous les ordres du trop célèbre Fouché.

## E CHECS

Solutions justes du problème 586 :

MM. F. Signoud; Pradignat; les amateurs de la Société d'armes, à Saumur; P. André; le cercle des Echecs de l'Isle-sur-le-Doubs; L. de Croze; le café Guillaume T... au Havre; le café Cauvet, à Cogolin; les amateurs de Croix-Blanche, à Balan; Jocelyn; le cercle de Lavoulx-sur-Rhône; H. Lemaitre; J. L. G., à la Chauvinière; le cercle des Orphéonistes d'Arras; le grand café Serin, à Angers; le cercle de Provence, à Aix.

Autres solutions justes du problème n° 585 : MM. H. L. maître; J. L. G. de la Chauvinière; le cercle Albantien, Aubagne; le café Cauvet, à Cogolin; le grand café Serin à Angers; le cercle des Orphéonistes d'Arras; Et Liceo de Malaga.

Autres solutions justes du problème n° 586 : MM. Gérard Saturnin; Et Liceo de Malaga.

Problème n° 585 : M. le colonel Anguelesco, à Broil Roumanie.

Solution du problème n° 587.

- |                         |                   |
|-------------------------|-------------------|
| 1. P 3 CR               | 1. F pr. P (Var.) |
| 2. D 7 FD               | 2. F pr. D (1)    |
| 3. T 1 R                | 3. ad libitum.    |
| 4. T 4 R, échec et mat. |                   |

(1)

- |  |          |
|--|----------|
| 3. D pr. F, échec et mat le coup suivant par la T. | 2. R 6 R |
|--|----------|

(A)

- |                         |                |
|-------------------------|----------------|
| 2. T 1 R                | 4. T pr. D     |
| 3. F 6 FD               | 2. F pr. C     |
| 4. T 4 R, échec et mat. | 3. ad libitum. |



(B)

- 1. R 6 R
- 2. R 7 R
- 3. R ad libitum
- 2. D 7 TD, échec
- 3. T 2 T, échec
- 4. D 2 F, échec et mat.

(2)

2. R 6 F

3. D 1 F, échec et mat le coup suivant.  
Ce problème a une double solution commençant par D 7 FD.

Solutions justes : MM. Pradignat; Quéval; trois amateurs de Cognélot; le cercle des échecs de l'Isle-sur-le-Doubs; F. Signoud; H. Lemaitre; Mis-elieux; Gérard Sarrasin; L. de Croze; le cercle des Orphéonistes d'Arras; le cercle de Lavault-sur-Rhône; les abonnés de M. Villar, à Marseille; A. D., 47<sup>e</sup> chass-eurs; les amateurs de la Croix-Blanche, à Balan; le café Central, à Péronne; le café Cauvel, à Cogolin.

P. JOURNOUD.

La veloutine Viard, inventée par M. F. Viard, parfumeur-chimiste, 5 bis, rue Auber, à Paris, a atteint un tel degré de perfectionnement qu'elle est adoptée aujourd'hui par tout le monde élégant.

Elle donne au visage le velouté, la fraîcheur et l'éclat de la jeunesse, sans altérer la peau. Sa vogue toujours croissante prouve sa supériorité incontestable. L'inventeur, dans le but d'assurer à son produit un succès durable, s'est attaché à n'employer pour sa fabrication que des éléments essentiellement hygiéniques et pouvant supporter sans crainte l'analyse la plus minutieuse.

L. T. PIVER. Parfumerie fashionable. Opopanax.

**CACHEMIRE DE L'INDE** Robes, seul dépôt en Europe. Union des Indes, 1, r. Auber.

**AUX VIEUX GOBELINS**

TAPISSERIES ANCIENNES, RÉPARATIONS, 27, rue Laffitte.

**VOITURES** fabrication moderne. Prix très-modérés. Sté V. B. C. et Co, 53, Champs-Élysés.

**SACHET SYMPATHIQUE** préserve le linge et les fourrures des vers qui les attaquent. Il parfume meubles, mouchoirs, etc. Expédier 2/3 fr. en t.-poste. Rafin, p<sup>r</sup>, b. s. g. d. g., pass. Verdeau, 27.

**SAVON DE NEIGE** produit sympathique pour baigner et velouter la peau. 2 francs franco.

E. LACHAUD, éditeur, 4, place du Théâtre-Français, à Paris.

VIENT DE PARAÎTRE

**CODE MANUEL DES ÉLECTIONS**

AU SÉNAT ET A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

D'après les lois des 24, 25 février, 25 juillet, 2 août et 30 novembre 1875, contenant l'exposé de la législation actuelle et les solutions pratiques des questions qui peuvent surgir pour les élections sénatoriales et législatives, par FELIX BOUCHOT et AMBROISE RENDU, docteurs en droit, avocats à la cour de Paris. Ce code est indispensable à tous les journalistes, magistrats, maires et électeurs. — Prix : 50 cent.; franco par la poste : 60 cent. — Envoyer le montant en timbres ou en mandat-poste. On reçoit par retour du courrier.

**DIABÈTE** Sucré P. GARNIER, chim., à Noyon (Oise). Guérison sur lui-même et nombreux succès. Anti-diabétique, dont l'usage entrave complètement la formation du sucre dans l'économie. Notice 1 franc.

Le Vin de G. SEGUIN est recommandé dans les fièvres, convalescences, épuisement, manque d'appétit, digestions difficiles. Paris, rue Saint-Honoré, n° 378.

**DÉJEUNER DES DAMES**

ET DES JEUNES PERSONNES

Pour remplacer le Chocolat souvent si difficile à digérer et le Café au lait, dont les effets débilitants occasionnent aux dames une maladie très-répandue, de grands médecins recommandent tout particulièrement le **Racahout de Delangrenier**, 26, rue de Richelieu, aliment aussi léger qu'agréable, possédant les propriétés nutritives et reconstituantes qui conviennent aux personnes faibles ou atteintes de Chlorose ou d'Anémie. Dépôt : 26, rue de Richelieu, Paris.

**THÉ DE L'EXPOSITION**

Si renommé, 6 francs la Boîte  
RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18, PARIS

**Z** Médailles à l'Exposition Paris 1875. — Le SIROP et la PÂTE du Docteur Zed (à la CODÉINE et au TOLU) sont infaillibles contre les irritations de poitrine, bronchites, etc.

**EAU GAULOISE**

A BASE DE GLYCÉRINE ET D'ARNICA  
Pour l'Hygiène et la RECOLORATION des Cheveux et de la Barbe  
Entrepôt Général à Paris, 4, RUE DE PROVENCE, Paris



CEINTURE contre le mal de mer.  
CEINTURE de sauvetage.  
CEINTURE pour monter à cheval.  
CEINTURE pour soutenir l'abdomen.

CHARBONNIER, fab<sup>r</sup>, r. St-Honoré, 376. Assomption.

**AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE**

**TAMAR INDIEN GRILLON**

Fruit laxatif rafraîchissant, le plus agréable purgatif des Enfants, rétablit les fonctions journalières chez les personnes sédentaires ou alitées, n'a pas les inconvénients des autres purgatifs irritants : aloès, podophylle, jalap, scammonée, etc. : 2 fr. 50 la boîte.  
Paris, Ph. GRILLON, 25, r. Grammont, et toutes pharmacies.

**PLUS DE CHUTE DE CHEVEUX  
SÈVE JAPONAISE**

Cette préparation, d'un parfum agréable, prévient et arrête la chute des cheveux occasionnée par suite de couches ou de maladies. Elle nettoie la tête. Son usage journalier empêche les cheveux de blanchir et leur donne de la souplesse.

PRIX du flacon avec brosse, 6 fr.

Rue Auber, 5 bis, et chez tous les parfumeurs.

**ANNONCES**

DE MM. LES OFFICIERS MINISTÉRIELS

Et de de M<sup>e</sup> CHARLES DUVAL, avoué à Paris, rue Saint-Honoré, n° 189.

VENTE au Palais de Justice, à Paris, le 10 février 1876, deux heures, en un seul lot :

- 1<sup>o</sup> D'une MAISON à CHATILLON (Seine), rue du Ponceau, 6;
- 2<sup>o</sup> D'une MAISON, même rue, n° 8;
- 3<sup>o</sup> D'une MAISON, même rue, n° 10;
- 4<sup>o</sup> D'un TERRAIN situé derrière la maison n° 8;
- 5<sup>o</sup> D'un TERRAIN situé derrière la maison n° 10;

Mise à prix : 17,734 fr.

S'adresser audit M<sup>e</sup> Charles Duval et à M<sup>e</sup> Aymé, Allain, Plassard, Leboucq, Baudoin, Rey et Rougeot, avoués.

Et à M<sup>e</sup> Huillier, huissier.

**VILLE DE PARIS** Adj. sur une ench. en la chambre des notaires de Paris, le mardi 22 février 1876, d'un TERRAIN à PARIS, rue de Valenciennes, entre la rue du Faubourg-Saint-Denis et la rue Saint-Quentin.

Cont. : 364 m<sup>2</sup>. — M. à prix (90 fr. le m.) : 32.781 fr. 60.

**TERRAIN** A PARIS, b. Ornané, à l'angle de la rue de la Chardonnière.

Cont. : 438 m<sup>2</sup>. — M. à prix (10 fr. le m.) : 4,151 fr. 40. S'ad. aux not. : M<sup>e</sup> J.-E. Delapalme, rue Auber, 41, et M<sup>e</sup> MAHOT-DELAQUERANTONNAIS, rue de la Paix, 5, dépositaire de l'enchère.

**ADJUDICATION** le mercredi 2 fév. 1876, à midi, en l'étude de M<sup>e</sup> du ROUSSET notaire à Paris, r. Jacob, n° 48, de 3 ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE SAINT-GOBAIN.

Mise à prix : 22,000 fr. par action. Consignation préalable : 5,000 fr.

**COLLECTION**

de feu

M. Camille MARCILLE

**TABLEAUX  
ET  
DESSINS**

Par

- BOUCHER
- CHARDIN
- CLOUET-JANET
- DECAMPS
- FRAGONARD
- GÉRICAUT
- GREUZE
- INGRES
- LANCRET
- LARGILLIÈRE
- PRUD'HON
- MARILHAT

- RICAUD
- TOUR (DE LA)
- WATTEAU
- LE SODOMA

- FRA ANGELICO
- MANTEGNA
- VAN DYCK
- RUBENS
- VELASQUEZ
- ZURBARAN, etc.

**MINIATURES, OBJETS D'ART**

Première vente :

HOTEL DROUOT — Salle n° 8  
les lundi 6 et mardi 7 mars 1876, à 2 heures

**EXPOSITIONS**

Particulière : le samedi 4 mars 1876,  
Publique : le dimanche 5 mars, de 1 h. à 5 h.

Deuxième vente

HOTEL DROUOT — Salle n° 3  
les mercredi 8 et jeudi 9 mars, de 1 h. à 5 h.

M<sup>e</sup> CHARLES PILLET,  
commissaire-priseur, 10, rue Grange-Batelière.

Experts :

- M. FÉRAL, peintre, 54, faub. Montmartre.
- M. CH. MANNHEIM, 7, rue Saint-Georges.

Chez lesquels se trouve le catalogue.

**COLLECTION**

de

M. le C<sup>r</sup> J. de LISSINGEN

DE VIENNE

**TABLEAUX DE 1<sup>ER</sup> ORDRE**

PAR

- BACKHUYSEN
- BEGA (Cornelle)
- BEGHEM (Nicolas)
- BRAUWER (Adrien)
- CAMPHUYSEN
- CAPPELLE (J.-Vander)
- GOYEN (Van)
- HALS (Frans)
- HOOCH (Pieter de)
- KONINCK (Ph. de)
- NEER (Van der)

- OSTADE (Adrien)
- OSTADE (Isaac)
- REMBRANDT
- RUYSDAEL (Jacob)
- RUYSDAEL (Salomon)
- TÉNIERS (David)
- WEILDE (W. Van de)
- VERSPONCK (Corn.)
- WITT (Emm. de)
- WOUWERMAN (Phil.)
- WYNANTS (Jean)

Composant

LA REMARQUABLE COLLECTION

de

M. le ch<sup>r</sup> J. de Lissingen

Provenant en partie des Collections

VAN BRIENEN, DE MORNY, DELESSERT, PÉREIRE, G'SELL, TARDIEU, etc.

**VENTE**

HOTEL DROUOT, — Salles nos 8 et 9  
le jeudi 16 mars 1876, à 2 heures.

Commissaire-priseur M. CHARLES PILLET, 10, r. Grange-Batelière. Expert M. FÉRAL, peintre, 54, faub. Montmartre.

Chez lesquels se trouve le Catalogue.

PRIX DU CATALOGUE ILLUSTRÉ : 10 FR.  
EXPOSITIONS : Particulière, le mardi 14 mars 1876. Publique, le mercredi 15 mars, de 1 heure à 5 heures.

**A VENDRE**

**BELLE PROPRIÉTÉ  
D'AGRÉMENT**

à une heure de Paris, ligne du Nord, HUIT TRAINS PAR JOUR ALLER ET RETOUR, à quatre minutes de la gare du chemin de fer. Bureau de poste, bureau télégraphique.

GRANDE MAISON d'habitation au centre d'un parc admirablement dessiné et planté d'arbres les plus variés. Eaux vives, pièces d'eau, vivier, glaciers.

MAGNIFIQUE POTAGER. Serres, communs. Vues admirables sur la vallée de l'Oise; charmantes promenades aux environs.

Mise à prix : 240,000 fr.

S'adresser pour tous renseignements à M. Abel Yon, 13, quai Voltaire, Paris.

**ADJUDICATION, sur une ench., en la ch. des not.**

de Paris, le 14 mars 1876, en UN SEUL LOT, des

**CHATEAU ET TERRE MIGNEUX**

A Poissy et Villennes, arrond. de Versailles.

CHATEAU avec GRAND PARC et dépendances, Moulin de MIGNEUX et la prop. de FAUVEAU. Conten. totale : 41 hect. env. — Jouissance immédiate.

Mise à prix : 400,000 fr.

Fac. de prendre le mobilier pr 10,000 f. en sus du prix S'adr. à M. Vidal, boulev. Sébastopol, 101, et aux notaires : M<sup>e</sup> Baudrier, Chaussée-d'Antin, 68, et M<sup>e</sup> Pinguot, rue des Pyramides, 8, dépositaire de l'enchère, qui délivreront les permis de visiter

**FERME A ATTAINVILLE** (S.-et-Oise)

A VENDRE, même sur une enchère, en la ch. des notaires de Paris, le mardi 7 mars 1876, à midi. — Contenance : 135 hect. — Mise à prix : 350,000 fr. S'ad. à M<sup>e</sup> DULUARD, not., 47, rue du Luxembourg.

Les Annonces et Insertions sont reçues Chez MM. L. AUBOURG et Cie, 10, pl. de la Bourse, et dans les bureaux du journal.





LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES EN PROVINCE. — Arrivée des délégués à leur chef-lieu. — (Dessin de M. E. Robert.)

UNE SEANCE D'ÉCHECS A LA SALLE LEMARDELAY

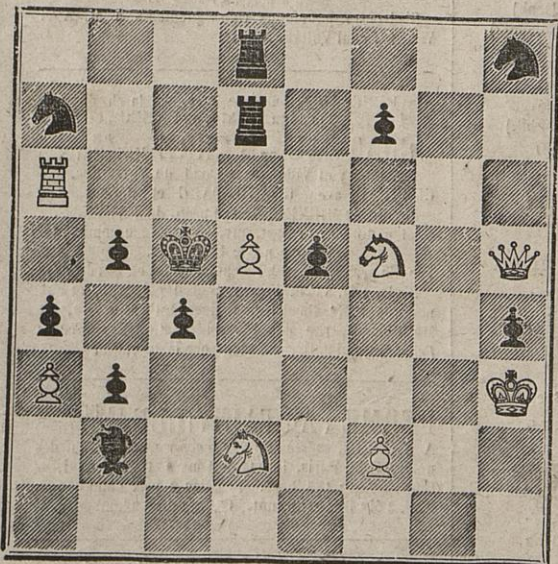
M. Rosenthal a donné, ces jours derniers, comme il a l'habitude de le faire tous les ans, une soirée d'échecs, dans laquelle il a joué une quantité de parties considérables contre autant d'adversaires différents. Morphy n'en a jamais fait que douze à la fois, et encore il lui fallait un bon fauteuil pour s'installer commodément. Il est vrai que Morphy jouait *sans voir*, détail qui a bien sa petite importance. Je le vois encore, l'indolent créole. Il semblait sommeiller; c'est à peine si de temps en temps il daignait se déranger pour envoyer du bout des lèvres ses réponses, par exprès, à ses adversaires émerveillés. M. Rosenthal a sur Morphy cette supériorité qu'il est beaucoup plus ingambe. Il va d'un échiquier à un autre et court au suivant; il marche tout le temps, il est intatigable. On a calculé qu'il avait fait au moins six lieues en tournant autour de la salle Lemardelay. A force de circonvolutions, il a trouvé le moyen de gagner vingt-cinq parties, d'en perdre une ou deux et d'en annuler autant.

Quelle puissance de combinaison, et surtout quel admirable jarret!

Mais, j'y pense, pourquoi M. Rosenthal, qui s'intitule volontiers « le champion des tournois internationaux » (4<sup>e</sup> prix du tournoi de Vienne), n'engagerait-il pas un match avec ce fameux coureur des Pyrénées, dont le nom ne me revient pas, qui, de temps en temps, pour s'entretenir les jambes, vient faire une petite promenade à pied et sans s'arrêter, de Bayonne à Paris?

PROBLÈME N° 590

COMPOSÉ PAR M. J. PLACHUTTA



Les Blancs font mat en cinq coups.

Voir les solutions page 94.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, palpitations, nausées, vomissements, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous les désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, foie, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence, qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de M<sup>me</sup> la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, MM. les docteurs professeurs Wurzer, Beneke, Shoreland, Ure, etc.

N° 49,842 : M<sup>me</sup> Marie Joly, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements et surdité de vingt-cinq années. — N° 46,210, M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir quinze à dix-huit fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie. — N° 18,744 : M. le docteur-médecin Shoreland, d'une hydrocypsie. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie.

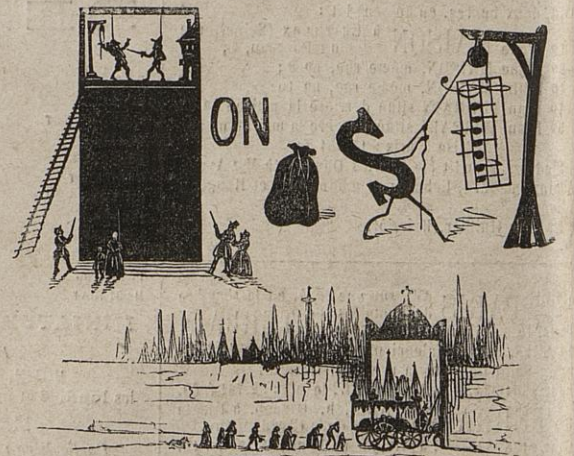
Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière : en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit quatre fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi, contre bon de poste, des boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, 26, place Vendôme, Paris.

Éviter les dangers des contrefaçons, exiger le vrai nom Revalescière Du Barry et des boîtes en fer-blanc.

RÉBUS

Ont deviné le dernier rébus : M<sup>lle</sup> Marguerite Duvergier, abonnée, à Paris; l'Œdipe, du café de l'Univers, au Mans; MM. Auguste Roberts, à Sedan; A. Thomas, café

de la Victoire, à Vezelise; le malin du café Jean-Jacques Rousseau, à Paris; Francine André, à Rueil; les habitués du café de Paris, à Vitry-le-François; café de la place d'Armes, à Rambouillet; Nounolle, au café Vauthier, à Brienne-Napoléon; Frileuse, à Paris; les habitués du café Vonflié; la Société du D. T., brasserie de la Coullisse, à Marseille; café Perral, à Limoges; Jules Toulou, café Mazarin, à Paris; vicomte Henri de Brigode, à Paris; Ratinier, coiffeur, à Moulins; Normandin, café Ardura, à Bordeaux; F. de Mainsoncelle, à Paris; les abonnés du salon de coiffure de la maison Journet, à Marseille; Ortigues, à Marseille; L. Lacham, à Paris; un habitué du café Divan, à Périgueux; le Casino de Langon; Emile de Celigne, à Paris; un habitué du café Tortoni, à Marseille; Louis de Croze, à Marseille; Julius du *Mercur* aptésien; Louis L., du grand café Vénitien, à Liège; Atget, à Bordeaux; Jourdan, aux Martigues; habitués du café de la Bourse, à Lunel; Dargein, à Moissac; M<sup>me</sup> Deslandes, à la Rochelle; un membre fondateur du cercle de Mazières; F. Naud, à Londraire; café du Louvre, à Aix; café d'Agen; A. P., café du Vaudeville, à Paris; café de l'Industrie, à Cambrai; Pernet, à Lyon; Juillard, à Berge; un habitué de la Glacière, à Lyon; les abonnés du café Guérin, à Bordeaux; le cercle Philologique de Sarlat; les habitués du café des Deux-Mondes, à Marseille; quatre voyageurs, à Vernon.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Ah! qui délivrera la vigne du ver dit phylloxera.

Le directeur-gérant : PAUL DALLOZ.